WINNIPEG, MAN., MARDI, 25 OCTOBRE 1921 — NUMERO 29

Adressez toute co[rrespondance à] "LA L[IBERTÉ]"
ABO[NNEMENT]
Canada et Et[ats-Unis] $2.00
Union Postale $2.50

# LA LIBERTÉ

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619, Ave. McDermot
Téléphones - - A 1816—A 1817

Directeur HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

## Un beau geste

Le Comité local de Saint-Boniface de l'Association d'Education mérite d'être félicité. Il y a deux ans, il organisa une collecte à domicile qui produisit $1,600; cette année, malgré l'état de gêne dans bon nombre de foyers, la collecte à domicile a produit $1,200.

C'est un beau geste; percepteurs et contributeurs méritent des félicitations et des remerciements, et la *Liberté* est heureuse d'offrir ses modestes hommages à qui de droit.

Le geste comporte des leçons et il n'est peut-être pas sans utilité de les mettre en lumière.

D'abord remarquons que le Comité de Saint-Boniface n'a pas voulu s'en tenir à un appel général, mais est allé aux foyers. Cela suppose l'effort personnel d'un certain nombre, — et l'effort personnel, en pareille matière, est difficile à obtenir.

Donner quelques sous, quelques piastres même, est relativement facile; mais donner de soi, sacrifier de sa petite tranquillité, mettre sous ses pieds un peu d'amour propre et de respect humain, c'est autre chose. Tendre la main, même quand ce n'est pas pour soi, n'est possible qu'à ceux qui ont un peu de flamme au coeur pour le succès d'une cause jugée vitale.

C'est la première leçon qui semble se dégager de l'acte de ces jours derniers.

Ce n'est pas tout. Comme le faisait remarquer l'un des patriotiques quêteurs, cette collecte à domicile permet de sentir l'état d'âme des couches populaires par rapport à l'oeuvre de l'Association. Tel ouvrier, en offrant 25 sous, exprimait le regret de n'avoir pas $5.00 à donner pour coopérer à l'oeuvre de résistance commune. Qu'il se console, sa sympathie est précieuse. Qu'il la fasse partager à quelques compagnons de travail, et il aura plus fait pour la défense commune qu'en versant $5.00 au trésor de l'Association.

La troisième leçon que met en lumière l'acte dont nous parlons, c'est que l'injustice brutale qui proscrit le français au Manitoba au mal à se faire accepter.

Le *Messager du Sacré-Coeur* de décembre 1903, traitant d'actes injustes, publiait quelques lignes qui nous semblent venir fort à propos à notre sujet:

*"L'influence des faits accomplis, si grande sur le cours des événements, ne l'est pas moins sur l'opinion publique. A mesure que l'injustice persiste, on oublie son vice originel. Sa durée même semble la purifier, bien plus, la justifier. On se prend à se demander si ce qui a réussi ne méritait pas de réussir. Toujours est-il qu'avec le temps le sentiment s'émousse et les saintes indignations tombent, que provoquait d'abord la vue du crime."*

L'acte brutal qu'on appelle la loi Thornton décrète l'abolition du français au Manitoba. C'est un crime. Ses auteurs comptent sur le temps pour émousser "*les saintes indignations*" du début. Il ne faut pas qu'il en soit ainsi. Cette collecte à domicile n'eut-elle que l'avantage de mettre la sanction pécuniaire, qui est toujours vive, sur un acte de brigandage politique, que cela seul la justifierait amplement. On n'oublie pas vite une cause pour laquelle on s'impose un sacrifice financier.

Nous ne voulons dire qu'un mot sur la dernière leçon qui se dégage du geste de la section locale de Saint-Boniface. A tous les intéressés nous dirions volontiers: "Faites de même." Choque groupe est évidemment libre de son action; l'important est de toucher le but. Nous croyons fermement que l'action personnelle à domicile est celle qui donne les plus sûrs résultats financiers; elle exerce de plus une profonde influence sur la masse.

Race fière, nous souffrons de nous voir traiter en étrangers chez nous; héritiers d'une des plus belles civilisations, nous sentons profondément la barbarie du procédé qui voudrait nous fermer les sources de la belle culture française. Le geste que vient de faire Saint-Boniface, celui qu'ont fait maintes paroisses rurales, montrent que l'heure de la cessation de nos revendications n'a pas encore sonné et que la résistance prend de la consistance au lieu de fléchir. Fasse le Ciel qu'elle se généralise et atteigne jusqu'aux couches qui sont restées apathiques jusqu'à ce jour.

## POUR LA DEFENSE NATIONALE

Dimanche, le 16, avait lieu, telle qu'annoncée, la grande collecte de l'*Association d'Education*. Température idéale, grand zèle des percepteurs, générosité de toute la population, il ne manquait rien de ce qu'il faut pour faire un succès. Et ce fut un succès. Le montant souscrit est d'environ douze cent dollars. C'est un peu moins que ce que rapportait la dernière perception en 1919, mais tout est baissé et plusieurs choses ont baissé dans une plus grande proportion.

Avec un exemple pareil à soumettre aux populations rurales, il n'y a aucun doute que la perception marchera grand train dans toutes les paroisses du Manitoba.

L'*Association* offre à tous les souscripteurs, — et ils sont au nombre d'environ 600, — ses remerciements les plus chaleureux et ne souhaite rien tant qu'on continue à apprécier les efforts qu'elle fait pour que notre population française profite, malgré tout, d'un système scolaire qui pourrait être désastreux si on le laissait complètement à la libre interprétation de gens intéressés à notre perte.

Voici la liste des souscripteurs. Elle est encore incomplète. La belle température, malgré ses avantages, a fait que plusieurs étaient absents de leurs demeures ce dimanche après-midi, et nous attendons encore quelques souscriptions dont nous ferons rapport à mesure que nous les recevrons.

La liste des souscripteurs du Norwood, sud de la rue Marion et ouest de la rue Desmeurons, n'est pas encore complète, et paraîtra dans le prochain numéro.

Rues Taché, La Vérandrye, Aubert, Arnaud et Saint-Joseph. Percepteurs: Mm. Antonio Marcoux et Roland Lévêque:— Mme J.-B. Joyal, .50; M. Médéric Cyr, 1.00; M. C. Blanchette, 0.30; M. Goudreau, .25; M. P. Gladu, 1.00; M. Sausereau, .25; M. Nolin, .50; M. Laferté, .25; M. J.-B. Lévêque, 1.00; M. Faucher, .50; M. Bourgoin, .25; M. Joseph Coutu, 1.00; M. Jos. Taylor, 1.00; M. J.-B. Leclerc, 2.00; Mde. Guilbeault, 1.00; M. John Davies, 3.00; M. Beaudry, 1.00; M. Chamberland, .25 M. Desmarais, .45; M. R. Leck, .50; M. David Senez, 2.00; M. A. Robert, 1.00; M. J.-B. Poirier, 2.00; M. T. Pelletier, 1.00.

Total: 22.00.

Rue Notre-Dame, Percepteurs: MM. J. Préfontaine et Georges Bétournay: —M. D. Pelletier, $1.00; M. Lemieux, 2.00; M. J. Rivard, .20; M. J. Chabot, 5.00; M. F. Laurent, .25; M. Shippers, 1.00; M. Guilbert, .50; M. Ordonneau, 1.00; M. C. Marcoux, 1.00; M. Robitaille, .50; M. Létienne, .50; M. Guillon, 1.00; M. L. Lespérande, .25; M. Tardif, .45; M. Hébert, 1.00; M. Lalonde, .50; M. Q. Desautels, .50; M. W. Grégoire, .25; N. Vanoutrive, 1.00; M. Charbonneau, .25; M. J. Martin, .50; M. G. Lévêque, 1.50; M. J. Renaud, 1.00; M. Trudel, 1.00, M. Grenier, .50; M. J. Turenne, 1.00;; Mme. Bougard, 1.50; M. Bleau, 5.00; M. Toussaint, 1.00.

Total: 30.65.

Rue du Collège:—M. Paul Gagnon, 5.00.

Rue du Moulin. Percepteurs: Ernest Dumas et Arthur Prud'homme: —A. B. Villeneuve, 2.00; Mme. Veuve Dupré, .50; Mme J. Rondeau, .25; M. A. Fournier, 1.00; M. H. Béliveau, 10.00; M. J.-T. Dumouchel, 5.00; M. G. Dumouchel, 1.00; M. Ernest Cyr, 25.00; M. L. Trudeau, .50; M. H. Constant, 2.00; Mme. Baillargeon, 1.00; M. Buffet, 1.00; M. Ratte, .25; M. Jos. Ducharme, .50; M. Albert Michon, 1.00; M. Juge Prud'homme, 20.00; M. Narcisse Paul, 3.00; M. Jean Hossay, 1.00; .50; M. R.-F. Soucy, .25; Ferdinand Rhéaume, .50; G. Rocan, 2.00; M. James Rowan, 1.00; M. Arthur Prendergast, 3.00; M. Laramée Joseph, 2.00; M. Pierre Gosselin, 2.00; M. J. A. Marion, 25.00; M. Ulric Lambert, 1.00; M. L.-P. Dionne, 1.00; M. Louis Roy, 3.00; .25; 5.00.

Total: 122.00.

Rue Provencher, Percepteurs MM. Henri Lacerte et Antonio Labelle:— Le club de Tennis, 25.00; La Maison Blanche, 5.00; M. Jos. Hélie, 1.00; M. H. Léonard, 1.00; M. J. Ballière, 1.00; M. I. Benoit, 5.00; M. Louis Laurendeau, 2.00; Mlle Laurendeau, 2.00; M. A.-H. Meunier, 1.00; Mme. de Ambrosis, .25; Mdme. J. Deschaux, .25; M. S.-J. Collin, 5.00; M. Aug. Lalonde, 1.00; M. Philippe Morin, 1.00; M. Lorimy, .25; M. J.-E. Desrosiers, .50; M. J.-A. Lapierre, 1.00; M. A. Gauvin, 5.00; M. Nap. Bérubé, 3.00; Melle. Beaupré, 1.00; M. S. Bédard, 1.00; H. Lacerte, 5.00; Collège de Saint-Boniface, 25.00; M. Albert Tremblay, 2.00; M. Louis Bétournay, 5.00; M. Paul Lavoie, 1.00; M. Isaie Lavoie, 5.00; M. Hervé Benoist, 2.00; M. A. Bélanger, .50; Mdme. Van der Straten, 1.00; Les Pères du Juniorat, 25.00; Mme. Paradis, 1.00; Dr. Tassé, 2.00; M. A. Lafrance, 1.00; M. J.-B. Coté, 1.00; M. Alex. Bernier et Mme. T. Bernier, 5.00; Dr. Longpré, 5.00; M. L. Vaudry, 1.00; Mme. J. Poulin, .25; Duranleau, 1.00; M. Arthur Lucier, 1.00. Mme. Buron, .50; Mme. M. Amphion, .80; Mlles. Chénier, .50; Mme. J. Chabot, 1.00; M. Eug. Dubuc, 1.00; Mme. Deschambeault, 1.00; Mlle. E. Dubuc, 1.00. M. P. Savoie, .50; M. O. Bibeau, .50; Mme. J.-H.-Q. Lambert, 1.00; Mme. R. Martel, 1.00; Famille Bérubé, 15.00; M. Gustave Maher, .50; M. H. Bellefeuille, .50; M. A. A. Préfontaine, 1.00.

Total: 177.80.

Rue Masson, Percepteurs: Eug. Lemay et Albert Marcoux:— Mme D. Joyal, .25; M. A. Turgeon, .50; .50; Mme. Huot, 1.00; Mme. Perrier, 1.00; M. Dussault, 1.00; M. A. Larivière, 1.00; M. A. A. C. Larivière, 5.00; M. J. O. E. Lévêque, 1.00; M. H. Painchaud, 1.00; Mme. McDougall, .50; M. Poirier, .25; Mme. Genthon, 5.00; M. A. Lemay, 5.00; M. Ed. Lemay, 1.00.

Total: 24.00.

Rue Cathédrale, Percepteur: M. J. A. Marion:— M. l'abbé Lamy, 2.00; M. l'abbé Brunet, 1.00; M. le curé Jubinville, 25.00; M. Ernest Toupin, .50; Monseigneur Prud'homme, 25.00; M. l'abbé Caron, 5.00, M. l'abbé Brodeur 5.00; Monseigneur Béliveau, 25.00; M. l'abbé Sabourin, 5.00; M. l'abbé Messier, 2.00; Mme Eli Beaudry, .50; Mde P. Miron, .50; M. Alex. Gagnon, 1.00; M. H. Labossière, 1.00; M. Eugène Baril, 1.00; Mme Alfred Paul, .25; Révérends Frères de l'Ecole Provencher 50.00; M. Emilien Schwartz, 1.00; M. F. Schwartz, 1.00; Révérendes Soeurs des SS Noms de Jésus et de Marie 30.00; M. J. G. Doutre, .50; M. Eli Ritchot, .25.

Total: 182.50.

Rue Hamel Percepteurs: MM. Gaudias Brunet et Chabalier:— M. Alphonse Charette, 1.00; M. J.-L.-N. Taillefer, 1.00; Mme Garnier, .25; Dr. Lachance, 5.00; Mme. E. Herbert, .15; M. Hollebeck, 2.50; M. J. Laurent, .50; Mme Legoff, .50; M. Beaupré, 1.00; M. W. Jacques, 1.00; M. Henri Lévêque, .50; M. P. Chabalier, 1.00.

Total: 14.65.

Place Taché et rue Victoria. Percepteurs: MM. Raymond et Hervé Benoit:— M. Norbert Jutras, 5.00; M. Jos. Senez, 1.00; Mme. Kelly, 1.00; M. Paul Senez, 1.00; M. Beaudreau, .50; Mme. E. Bédard, 1.00; M. Louis Tétrault, 1.00; M. M. Sabourin, 1.00; Mme. Sirois, 1.50; Mme. Lafrance, 1.00; M. Montcalm, 1.00; L. Boucher, .50; M. Voyer, 5.00; M. Goulet, .25; M. Pinvidic, 1.00; Mme. Da Sesta, 1.00; M. Velby, .25; Mme. Brassard, .25; Mme. Gagnon, .25; Mme. —, .25; M. H. Lapierre, 1.00; M. W. Raymond, 2.00; Desjardins Frères, 5.00.

Total: 31.75.

Rues Berry, Bertrand, Goulet. Percepteurs: M. J. Chavanne et M. O. Bellavance.— M. J.-A. Rousseau, 10.00; O. Bellavance, 2.00; J. Lamoureux, .50; P. Desrosiers, 1.00; M. Cadaret, .50; M. A. Dusablon, 1.00; M. J.-R. Vendôme, 1.00; M. Lucien Pacaud, 1.00; M. V. Ouellette, 1.50; Mme. Dupas, .50; M. J.-A. L'Abbé, .50; M. L. Rossignon, .25; M. J.-A. Boutet, 1.00; M. G. Gobeil, .50; M. P. Gobeil, .50; J. Gobeil, .25; M. S. Blanc, 1.00; M. Piédalue, .25; Mme. Dion, 2.00; M. Barnabé, .50; Mlle. Richard, 1.00; Mme. A. Desbiens, 1.00; Mme. Boiron, .25; M. A. Poisson, .25; Mme. J. E. Alleyn, .50; M. Ch. Pennelet, 1.00; M. A. Clément, .50.

Total: 30.25.

Rue Aulneau, Percepteurs: MM. Ernest Gagnon et Samuel Neault.— M. T. Bouchard, 2.00; M. J.-A. Blouin, 1.00; Miss Erwin, 2.00; M. J.-C. Blais, 5.00; Mme. Rodrigue, .50; Mme. Renaud, 1.00; M. Roy, 1.00; M. Ernest Gagnon, 5.00; Dr. J. Prendergast, 5.00; M. S.-A. Neault, 5.00; M. L. Gagné, 2.00; Mme. Schwartz, 1.00; M. L. Roux, 5.00; M. Beaulieu, 1.00; M. P. Gentes, .75; Mlle. Gentes, .50; M. Beaudry, .25; M. V. Decioux, .50; M. L. Léveillé, 1.00; Mme. Williams, .25; M. D.-L. Lapthier, 1.00; M. A. Lanthier, 1.00; M. Théberge, .50; M. Montagne, .25; M. P. Saint-Germain, 6.00; M. Fitzgerald, 1.00; M. N. Desautels, 1.00; M. Joseph Glasson, 1.00; M. H. Benoit, 1.00; Wilfrid Turgeon, .25.

Total: 51.75.

Rue Langevin, Percepteurs: MM. E. Lemay et Albert Marcoux.— Mde. Lafond, .25; Mde. Biron, .50; M. Provencher, 1.00; M. Arthur Lemay, 1.00; Mde. Leblanc, 1.00; M. Ritchot, 1.00; M. Laurin, .45; M. F. Normand, 1.00; Mde. Goulet, 1.00; Mde. Tétrault, .25; M. Ridule, .50; Mde. Herman, 1.00; M. Courteau, .25; Mde. Tellert, .25; Mde. Mondor, 2.00; M. Alfred Mondor, 1.00; M. Pambrun, 2.00; Armand Ben..., 2.00; Un Ami, 2.00; Mde. Faille, .25; M. Breault, 2.00; Mde. Cunin, 1.00; M. H. Jacques, .50; M. André, .50.

Total: 22.60.

Rue Ritchot et de la Morinerie, Percepteurs: MM. A. Joyal et Henri Lévêque.— M. G. Houde, 1.00; M. D. Langlois, .50; M. Z. Brabant, 1.00; Dr. Laurendeau, 15.00; M. F. Achet, .25; M. T. Lebel, 1.00; M. Joseph Paril, 10.00; M. Ozanam, 1.00; Mde. L. Chénier, 1.00; M. F. X. Normandeau, 1.00; M. P. J. Fontaine, .30; M. Alphonse Lemay, 1.00; M. J. Carillon, .25; M. Alphonse Pelletier, .75; M. L. Manion, .25; M. Bruneteau, 1.00; M. Trudeau, .50; Mlle. Alice Toupin, .50; Mde. N. H. Houde, 1.00; M. J. A. Joyal, 2.00; M. Aimé Houde, .50; Miss M. Gibb, .50; M. J.-B. Laflamme, 1.00; M. Alfred Despatis, .25; M. Rocan, 1.00; M. Jos. Riel, .50; M. F. Lamoureux, .50; M. Eug. Gagnon, .25; M. Lelaire, .25; M. Ed. Léveillé, 1.00; M. Th. Gagnon, .25; Mde. Dean, .50; Mde. Dugal, 1.00; Mde. Cheyrion, .25; Mde. Dornez, .25; Mde. E. Parenteau, .50; M. Laflamme, .25; M. Jules Corvrient, 1.00; M. Gédéon Lemay, 5.00; M. Joseph Ghezzi, 1.00; M. T. Rondeau, 1.00; M. Tancrède Schwartz, 1.00; M. Joseph Vermander, 1.00; M. H. Duyvelsieck, 1.00; M. J.-A. Prenoveault, 1.00; M. N. Phaneuf, .50; Mde. Joseph Roy, .20; M. P.-L. Paul, .50; M. Anable Toupin, 5.00; M. A. Combaluzie, 1.00; M. Louis Marius, 2.00; M. J. Verchère, .50; M. W. Dawson, .25; M. W. Proulx, .50; M. R. Croteau, 1.00; M. P. H. Guote, 1.00; M. Albert Brunet, .50; M. H. Henri, .50; Mde. B. Brun, 1.00.

Total: 74.50.

Rue Saint-Jean-Baptiste et Hamel. Percepteurs: MM. Chaballer et Gaudias Brunet. M. Gaudias Brunet, 1.00; Mde. F. Magnan, 1.00; M. Brodeur, .50; M. J. Daoust, 2.00; M. J. Turenne, 1.00; M. A. Martel, .50; M. Lavallée, .50; M. A. Brabant, .50; M. F. Mondor, 1.00; M. Soulas, 1.00; M. W. Fontaine, .25; M. J. Bourget, 1.00; Mme. Larivière, 1.00; Mme. Boismenu, .25; M. A. Labelle, 2.00; M. Victor Mager, 1.00; Mme. Taillefer, .50; M. Lavoie, 1.00; M. Save, 2.00; M. Dusfigne, .50; Mme. Joseph Prud'homme, 3.00; M. Bissonnette, .25; M. Siméon Dussault, 10.00; M. Noel Bernier, 5.00; M. Camille Dussault, 5.00; M. L. P. Roy, 25.00; Mme. Dey, .50; M. Savaria, .50; M. Villeneuve, 2.00; M. Ed. Bélanger, 1.00; M. J. B. Poitras, 1.00, M. C. Poitras, 1.00; Damase Goulet, 1.00; Mme. Theophias Marcoux, 1.00; M. Ed. Lévêque, .50; M. Alb. Blain, 1.00; M. Elzéar Couture, 2.00; M. Napoléon Despatis, 1.00; M. Alphonse Marcoux, .25; M. Pierre Johan, .50; M. Emile Lavoie, .50; Mme. Ernest Meunier, .25; M. Joseph Fourneau, 1.00; M. Philias Blanchette, 2.00; M. J. Johnson, .25; M. Ste. Johnson, .25.

Total: 87.25.

Rue des Meurons et Thibault. Percepteurs: MM. Joseph Marion et O. Lacerte. — Mme. Hall, 1.00; M. Thomas Beaulieu, 2.00; M. T. Couture, .50; Dr. Desrochers, 5.00; Mme. Bertrand, 1.00; M. J. Gauthier, 2.00; M. A. Gauthier, .50; M. E. Leblanc, 1.00; M. A. Aubert, 1.00; Mme. Dellemare, .50; M. A. Savoie, .25; M. A. Delone, .25; M. Doigny, .50; M. Vanraes, 1.00; M. Bélanger, .50; M. Gareau, 10.00; M. C. Laferrière, 1.00; M. Oneil, 1.00; M. A. Lacie, 1.00; M. O. Leonard, .64; M. E. Lebeuf, .50; Commercial Coal, 5.00.

Total: 36.10.

Rue [illegible] Deschambeault, Percepteurs: Georges Bérubé et Avila Ferland:— M. A. Prud'homme, 5.00; M. Alfred Doucet, 2.00; M. E. Bérubé, 1.00; M. P. Prud'homme, 1.00; M. L.-S. Prud'homme, .50; Mme. Le Gavignour, .25; M. J.-E. Desrugres, 1.00; M. P. Couture, 1.00; M. Ernest Pelletier, 1.00; M. P. E. Léveillé, 2.00; Mlle A. Pelletier, 1.00; M. L. Roy, 1.00; M. E. Levacque, .25; M. Ed. Brunet, .50; M. C.-C. Bernier, 5.00; M. Avila Ferland, 1.00; M. Arthur Cossette, 25.00.

Total: 48.50.

Est de la Seine. Percepteurs: MM. Adélard Couture et Raymond Bernier. M. H. Prince, 1.00; M. O. Couture, .50; M. J. Dubreuil, 1.00; M. P. Antaya, 1.00; M. Fontaine, .25; M. F. Dargis, 1.00; Mme. F. Dargis, .25.

Total: 5.10.

Sud de la rue Marion et est de la rue des Meurons. Percepteurs: MM. J. Sourisseau et Omer Pelletier:— M. A. Sourisseau, .50; M. E. Sourisseau, 1.00; M. Aug. Ethier, .50; M. Omer Pelletier, 2.00; M. Oscar Pelletier, 1.00; M. A. Phaneuf, .50; M. Em. Constant, 1.00; M. D. Bocage, 1.00, M. V. Boutal, 1.00, M. Chouinard, .50; M. J. M. Trémol, 1.00, M. D. Gaudry, .25, Mme. V. Bérard, .25; M. Leon Druat, .50; M. Vanfrachers, .50; M. A. Vermot, .50; M. Charles Souchon, 1.00; M. A. Cambas, .50; M. A. Besson, .60; M. F. Vital, .50; M. S. Chamberland, 1.00; M. P. Thomas, .50; M. Gydé, .50; M. A. Lescarbeau, 1.00; M. E. Nabot, .25; M. C. Genté, 1.00; M. G. Simoneau, .50; M. W. J. Gagnon, .50; M. L. Guillaume, 1.00; M. J. Pelletier, 2.00; M. F. Pothier, 1.00; M. A. Guigné, .35; M. M. Musso, 1.00; M. G. Lamontagne, .25; M. A. Chabot, 1.00; M. F. de Renck, .50; M. L. Lybeer, .50; M. J. Vigouret, .50; M. F. 1.00; M. N. Piroton, 5.00; M. J. Balcul, 2.00; M. J. A. M. Rodrigue, 5.00; M. Jean Cazo, 1.00; M. V. Masson, 1.00.

Total: 43.20.

Saint-Vital. Percepteurs: MM. O. Morier et L.-P. Gagnon. — M. R. Noyear, 1.00; M. J. Mager, 1.00; M. J. Lavallée, 1.00; M. H. Bruce, 1.00; M. Eug. Bruce, 1.00; M. A. Bruce, 1.00; Mme. Gus. Bruce, 1.00; M. W. Riel, .50; M. A. Riel, 1.00; M. Ls. Lavallée, 1.00; Mme. Ls. Lavallée, .50; M. A. Alfred, 1.00; M. C. Letendre, .50; M. P. M. Carrieu, .50; Mme. E. Dufault, .50; M. A. Vermander, 1.00; M. O. Lancentllère, 1.00; Mme. J.-M. Poitras, 1.00; Mme. Vve. Poitras, 1.00; Mme. A. Touchet, 1.00; M. Joseph Pascua, .50; M. Tony Pardes, .50; M. Jos. Dufault, 1.00; M. J. Racette, 1.00; Mme. J. Mouard, 5.00; Mme. O.-D. Lépine, 1.00; M. P. Larocque, .50; M. A. Guay, 1.00; Mme. M. Racette, 1.00; M. [illegible] Robillard, .75; M. H. Grandmont, 1.00; M. J. Michaud, 1.00; M. Alex. Genthon, 1.00; M. Max. Riel, .50; M. Olier Morier, 3.00; M. Horace Morier, 1.00; M. Oscar Morier, 1.00; M. Ls.-P. Gagnon, 5.00.

Total: 44.25.

Employés de la "Cusson Lumber":— G. Chavanne, 5.00; M. F. Mousquet, 1.00; M. L. Tragnier, 1.00; M. A. Boisvert, 1.00; M. J. Prescotte, 1.00; M. A. Pelland, 5.00; M. L.-J. Lévêque, 5.00; M. J. Heard, 5.00; M. U. Rémillard, 5.00; M. R. Rémillard, 1.00; M. E. Paul, .50; M. J. Rémillard, 1.00; M. C. Devander, 1.00; M. L. Pelland, 2.00; M. E. Guay, .50; M. E. Bérault, 1.00; M. R. Créton, 1.00; M. J. Plaffer, 1.00; M. Strawn, 1.00; M. C. Fournier, 5.00.

Total: 44.00.

Ne vous servez pas d'une amitié qui finit pour satisfaire une haine qui finit pour satisfaire une haine qui commence.—Fénélon.

* * *

Les qualités de l'esprit font des jaloux, celles du coeur des amis.—Mme de Senlis.

## Visite de son Excellence le Délégué Apostolique

### Monseigneur Pietro di Maria, à Saint-Boniface

LE MERCREDI, 26 OCTOBRE

*Arrivée à la gare du C. P. R. La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface a organisé le cortège de la gare à l'archevêché. 70 autos.*

LE VENDREDI, 28 OCTOBRE

*A 10 heures: Grand'messe (Sacre de Sa Grandeur Mgr Prud'homme). Consécrateur officiant, Monseigneur le Délégué; Assistants consécrateurs: Mgr Belineau et Mgr Charlebois. Prédicateurs: Mgr Mathieu et Mgr O'Leary.*

*A 1 heure: Banquet chez les Révérendes Soeurs de la Maison Provinciale. Ce banquet est offert par la Corporation Archiépiscopale de Saint-Boniface.*

*A 4 heures: Réception à l'Académie Saint-Joseph.*

*A 8 heures: Séance et concert au Collège de Saint-Boniface.*

LE SAMEDI, 29 OCTOBRE

*Messe du Délégué Apostolique au Petit-Séminaire.*

*A 9 heures: Messe de S. G. Mgr Prud'homme à la cathédrale pour les élèves du Collège, du Juniorat, du Petit-Séminaire, de la Maison-Chapelle, des Académies Provencher et Saint-Joseph et de l'Orphelinat. Au sortir de la messe, procession des enfants par les jardins de l'Archevêché.*

*A 10 heures: Maison Provinciale. Réception à Monseigneur le Délégué Apostolique par les orphelins.*

*A 3 heures: Visite à la Maison-Chapelle, au Monastère du Précieux-Sang, au Carmel, à l'hôpital de Saint-Boniface.*

LE DIMANCHE, 30 OCTOBRE

*A 8 h. 30: Départ du Délégué pour Ottawa.*

*A 10 h. 30: Grand'messe pontificale par Monseigneur Prud'homme. Sermon par M. l'abbé J.-Ad. Sabourin.*

*A 2 h. 30: Visite de Sa Grandeur Monseigneur de Prince-Albert et de Saskatoon à la paroisse du Sacré-Coeur de Saint-Boniface et confirmation.*

*A 8 heures: Réunion des anciens élèves au Collège de Saint-Boniface.*

LE LUNDI, 31 OCTOBRE

*Messe de Sa Grandeur Monseigneur Prud'homme à la Maison Vicariale.*

*A 10 heures: Visite à la Maison-Chapelle et au Monastère du Précieux-Sang.*

*A 3 heures: Visite au Carmel.*

*A 3 h. 30: Visite à l'Académie Saint-Joseph.*

*A 8 heures: Séance à l'Académie Provencher.*

LE MARDI, 1er NOVEMBRE

*A 8 heures: Messe au Collège de Saint-Boniface.*

## JEAN RIDDEZ

Nous reproduisons ci-dessous l'appréciation d'un critique de Montréal sur un concert de Jean Riddez. Le concert fut un véritable évènement. C'est à cause du souvenir impérissable qu'il a laissé aux Etats-Unis et à Montréal et de l'assurance que les foules se pressaient à ses auditions que M. Riddez a été ramené en Amérique par ses admirateurs de l'Est. Son concert du 7 novembre, à la Grace Church, sera une aubaine sans précédent. Voici ce que publiait, en première page, "La Patrie" du 3 avril 1913:

CE QUE JEAN RIDDEZ A FAIT DE SON PUBLIC A LA SALLE WINDSOR.

Jean Riddez a chanté.

Et l'auditoire fort nombreux qui remplissait la salle Windsor, hier soir, s'est enthousiasmé et a acclamé l'artiste qui se montrait aussi sûr de lui au Concert qu'à la Scène.

Pareille chose n'arrive pas à tous et je sais des chanteurs parmi les plus grandes étoiles contemporaines, qui, triomphants sous le fard, le costume, dans les décors et avec l'orchestre font piètre figure, au concert, à l'étroit, dans la tenue de soirée, les bras paralysés par l'éternelle copie, se sentant dépaysés par le simple accompagnement au piano, au lieu de la masse instrumentale; mais tel n'est pas le cas chez Riddez.

Artiste si convaincu de son art, fin diseur possédant le magnétisme qui prend son public, il chante d'abord pour lui-même, avec toute sa voix riche, souple et étendue de baryton. Il chante avec son âme ou mieux il jongle avec les auteurs, trouvant le moyen de nous faire passer par toute la gamme des sentiments aigus: joie de vivre, confiance en l'amour, puis l'âpre tristesse des abandons et la misère de la vie, puis le patriotisme où la France nous empoigne comme au dernier couplet de la "Toussaint" de Lacome, puis aussi le mystère contemplatif d'un Wagner, ou d'un Schumann.

Et c'est ainsi qu'il passe des sommets de Tannhauser et de l'invocation Schumanesque à la gaieté naïve d'une chanson de Ratez ou des "Cigales" de Chabrier; des aspérités vocales de la "Cloche fêlée" de Charpentier aux simples effets dramatiques, mais si poignants des 3 Hussards, de Gustave Nadaud, de l'intensité lyrique de l'Air d'Hérodiade à la cadence presque vide d'un Rondel de Dubois ou du Vallon de Gounod.

Et le public devant tant d'art, se sent vaincu, applaudit, rappelle, frissonne, acclame et fait d'une simple audition une fête de l'Art.

Enfin pour les habitués de Concerts depuis au moins quinze ou vingt ans, deux hommes ont réussi à provoquer chez leurs auditeurs l'involontaire frisson à fleur d'épiderme.

Pol Plançon et Jean Riddez.

Un point, c'est tout.

Gustave COMTE.

N. B. — Les billets sont maintenant en dépôt au bureau de l'Association d'Education.

# CONCERT RIDDEZ:- *à St-Jean-Baptiste, dimanche, 6 novembre, à 7.30. Train de 4.45 amènera les amis de la ville. Retour le soir même.*

Index

# Les livres qu'on ne peut pas lire

**1. Censure des livres.—**

**Quels sont les écrits qui, avant d'être publiés, doivent être soumis d'office à la censure ecclésiastique, quel qu'en soit l'auteur, et quelle est l'autorité compétente pour en autoriser la publication?**

Distinguer:

1. Les livres des Ecritures et leurs commentaires, les écrits qui intéressent la religion et les moeurs, les images pieuses avec ou sans prière ont besoin, avant de paraître, de l'approbation de l'Ordinaire soit de l'auteur soit de l'imprimeur, soit de l'éditeur (1) (Canon 1385. 1 et 2);

2. Rien de ce qui concerne la béatification et la canonisation des serviteurs de Dieu ne peut être publié sans la permission de la S. Cong. des Rites (Canon 1387);

3. En ce qui concerne les indulgences:

A. Les livres, opuscules, feuilles qui les mentionnent doivent porter l'autorisation de l'Ordinaire du lieu (Canon 1388. 1);

B. Les collections authentiques des prières indulgenciées et indulgences apostoliques doivent être autorisées par le Saint-Siège (Canon 1388, 2).

4. Les collections des décrets des Congrégations romaines sont soumises à l'approbation de leurs Préfets (Canon 1389);

5. Les éditions liturgiques et les litanies approuvées par le Saint-Siège doivent porter le certificat de concordance avec les éditions approuvées, signé par l'Ordinaire de l'imprimeur ou de l'éditeur (Canon 1390);

6. Les versions de la Sainte Ecriture en langue vulgaire doivent, avant d'être imprimées (Canon 1391):

A. Ou être approuvées par le Saint-Siège;

B. Ou avoir reçu le contrôle des évêques, et avoir des notes empruntées surtout aux saints Pères ou aux écrivains catholiques.

N. B. — L'approbation d'un texte original ne vaut ni pour les traductions ni pour les nouvelles éditions (Canon 1392, 1); mais les tirés à part des articles de revues ne sont pas considérés comme de nouvelles éditions (2).

Les Canons 1393-1394 indiquent la procédure à suivre par les Ordinaires en ce qui concerne la censure des écrits.

D'après le Canon 1386, 1, les clercs séculiers ont besoin du consentement de leur Ordinaire, et les religieux de celui de leur supérieur et de l'Ordinaire du lieu:

1. Pour publier des livres qui traitent même des choses profanes;

2. Pour écrire dans les journaux ou autres écrits périodiques ou pour les diriger.

(1) Si l'un de ces trois Ordinaires a refusé l'approbation, l'auteur ne peut la demander à l'un des deux autres sans l'avertir de ce refus. (Canon 1385, 2.)

Les laïques catholiques ne peuvent, à moins d'un motif juste et raisonnable approuvé par l'Ordinaire, écrire dans les journaux ou périodiques qui ont l'habitude d'attaquer la religion catholique ou les bonnes moeurs (Canon 1386, 2).

**2. Prohibition des livres.—**

**Que comporte la prohibition des livres?**

Défense sans permission de l'autorité compétente (Saint-Siège ou évêque, selon les cas: voir plus loin): de les éditer ou de les rééditer, de les lire, de les retenir, de les vendre, de les traduire, de les communiquer à autres (Canon 1398).

**Quelles sont les publications dont la lecture est interdite?**

Deux classes:

1. D'office (par le Droit): les éditions et versions de la Sainte Ecriture rédigées ou publiées par les non-catholiques; tout écrit qui défend le schisme ou l'hérésie ou qui s'applique à détruire les fondements de la religion; les écrits qui combattent, de propos délibéré, la religion ou les bonnes moeurs, les écrits relatifs à la Sainte Ecriture ou qui intéressent la religion et les bonnes moeurs et qui ne seraient pas approuvés; les livres qui racontent de nouvelles apparitions, visions, révélations, miracles prophéties, ou qui introduisent de nouvelles dévotions, sans avoir observé les prescriptions canoniques touchant leur approbation; les écrits qui portent atteinte aux dogmes catholiques, à la discipline ecclésiastique, au respect dû à l'état clérical ou religieux; les écrits qui déclarent licites le duel, le suicide, le divorce, et ceux qui s'efforcent d'innocenter les sectes maçonniques ou analogues; les écrits qui traitent ex professo des choses obscènes; les éditions liturgiques non conformes aux éditions authentiques; les écrits qui divulguent des indulgences fausses ou abrogées; les images saintes contraires au sentiment ou aux décrets de l'Eglise (Canon 1399);

2. Les publications qui auraient été condamnés, spécialement par l'autorité ecclésiastique compétente d'après les Canons 1395-1398.

**Qui peut lire, sans permission spéciale, les livres prohibés par l'index ecclésiastique?**

1. Les cardinaux, évêques et autres Ordinaires ne sont pas astreints par la loi de l'index, pourvu qu'ils prennent les précautions nécessaires (Canon 1402);

2. Ceux qui se livrent, de quelque façon que ce soit, aux études théologiques ou bibliques ont seuls la permission de lire les éditions de la Sainte Ecriture publiées par les non-catholiques et les versions en langue vulgaire non approuvées, pourvu que ces éditions reproduisent l'original de l'auteur et ne combattent pas la foi catholique ni dans les prolégomènes ni dans les notes (Canon 1400).

**Qui peut accorder la permission de lire les écrits à l'index?**

1. Les Ordinaires peuvent accorder à leurs subordonnés la permission de lire un livre déterminé, proscrit par le Droit ou par le Siège apostolique, mais seulement dans les cas urgents (Canon 1402, 1);

2. Si les Ordinaires ont obtenu le pouvoir d'accorder à leurs subordonnés la permission de conserver et de lire les livres proscrits, qu'ils ne l'accordent qu'avec discernement et pour un motif juste et raisonnable (id., 2).

**Celui qui a la permission apostolique de lire et de garder les livres prohibés peut-il user de cette permission pour les livres qui sont à l'index épiscopal?**

Non, à moins que l'indult apostolique ne précise qu'il s'étend aux livres condamnés par n'importe qui (Canon 1401, 1).

**A quelles précautions est tenu celui qui a la permission de l'index?**

1. Il a le grave devoir de garder ces livres en sorte qu'ils ne puissent tomber entre les mains d'autres personnes (Canon 1401, 2);

2. Cette permission ne dispense pas de la loi naturelle qui interdit de lire les livres qui occasionneraient un danger spirituel prochain (Canon 1405, 1).

CHANOINE LAURENT (1).

CHRONIQUE

# Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fût-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

*"Françoise des bois"*

*On m'a demandé de donner, dernièrement, dans notre page féminine, un souvenir à "Françoise des Bois" (Madame Larrivée) morte il y a déjà plusieurs mois et qui a laissé au "Coin des Dames" des lignes inoubliables qui ont droit à notre reconnaissance même par-delà le tombeau.*

*Parler de cette femme supérieure, distinguée, et qui a passé sa vie à faire le bien, il semble que la tâche en sera difficile, car il m'est impossible de lui rendre justice; mais l'amitié rend tout travail léger et je n'ai qu'à parcourir ces lettres conservées et chéries comme un trésor pour trouver l'effort doux.*

*J'ai sous les yeux ces lignes exquises qui révèlent le caractère singulièrement aimable de "Françoise des Bois"... Affligée sans relâche par la maladie, l'accent de sa souffrance perce à travers les témoignages de sa résignation chrétienne. Ainsi dans une lettre du 24 décembre 1915, Françoise déplore son peu de santé, mais elle montre aussi son courage au milieu des épreuves de la maladie:*

*"Le temps passe rapidement bien qu'il soit souvent marqué au coin de la douleur. C'est un peu la citadelle qui refuse de se rendre, bien que la tête semble tenir encore bon! Que peut cette dernière quand tous les serviteurs refusent de lui obéir! Mais je bénis Dieu de ce qu'Il me laisse des forces pour accomplir mon travail journalier."*

*Mère d'une nombreuse famille, Françoise laisse deviner ses inquiétudes et son admirable courage. Son exemple peut être cité à nous, mères, qui fléchissons souvent sous le poids de la responsabilité des enfants.*

*Voici quelques lignes qui découvrent son dévouement dont elle ne parle que légèrement, ne soupçonnant pas dans son humilité l'héroïsme de sa tâche:*

*"En me parlant de l'activité d'une de vos amies, vous me faites revivre une page heureuse de mon passé, temps qui n'est pas encore bien vieux. Quand je faisais la classe, il fallait me multiplier jours et nuits en ce sens que les heures de la journée étaient données au devoir de l'enseignement, et il fallait prendre sur mes nuits pour voir à l'entretien de mes neuf enfants dont plusieurs poursuivaient leurs études dans des maisons religieuses."*

*Ayant eu une si grande famille, Françoise avait une grande bienveillance pour la jeunesse et son expérience comme éducatrice nous a valu ces lignes sérieuses sur l'enfance:*

*'Qui dit élever dit perfectionner! Si nous voulons bien le bonheur de l'enfant confié à notre garde, sachons l'élever vers Dieu, vers l'abnégation, vers l'esprit du devoir si l'on veut en faire un homme, — un homme qui sache prier, travailler, aimer et souffrir. Cette tâche serait quelquefois trop lourde pour des épaules de femme si Dieu n'avait mis, en regard de cette mission, des trésors de bonté, de dévouement dans le coeur d'une mère. Le bien ne se faisant pas sans difficulté, il ne faut donc pas ménager la vigilance, les sacrifices, pour asseoir l'éducation des enfants sur des bases solides et religieuses."*

*Françoise était une grande admiratrice de la campagne; elle y vivait, et son admiration se traduisit un jour par ces lignes:*

*"Je vis à la campagne, entourée de mes bois, de mes paysages qui ont pour moi leur chant, leur poésie. C'est évident, plus on avance dans la vie, plus on a besoin de regarder quelque chose de beau! Quoi de plus admirable que la nature, — leçon du matin, leçon du soir, loi de vie, loi de mort, loi de croissance, loi de décroissance. Que de pensées morales devant tant de ravissants paysages remarqués ici et là au Manitoba. Que d'admirations, que d'actions de grâces jaillissent spontanément d'un tel spectacle."*

*Oui, Françoise aimait bien la campagne, et son plus grand désir était d'y mourir. Dieu a exaucé ses voeux et elle repose là-bas dans sa retraite des bois. Mais à ces évocations de témoignages d'amitié, de douloureux souvenirs s'y mêlent, celui de cette morte au visage si blanc mais reflétant le repos si bien mérité.*

*De sa plume ne tomberont plus ces bienfaisantes lignes d'encouragement, de sages conseils qui ont relevé plus d'une âme anéantie sous le poids d'une grande douleur ou d'un amer chagrin. Mais au ciel, elle prie pour ceux qu'elle a aimés sur la terre, et le souvenir de sa vie si bien remplie reste comme un exemple à celles qui ne l'oublient pas.*

*GERTRUDE.*

*Le 19 octobre 1921.*

## JE PORTE PARFOIS

Je porte parfois toutes les douleurs humaines,
Celles des veuves, celles des malades, celles des orphelins,
De ceux qui pleurent et de ceux qui ne disent rien...
Je les sens silencieuses en moi, elles vont et viennent,
Comme les passants, et mon âme ne leur peut rien dire,
Pas plus qu'aux passants dans les rues...
Cependant je les sens qui vivent, marchent, respirent,
Et je sais que tout à l'heure elles seront disparues,
Ces jours-là je comprends des choses que je ne comprenais pas.

Je comprends pourquoi il y a des voiles de crêpe,
Et des yeux rougis derrière,
Des gens qui courent très pâles et très las...
Et d'autres qui regardent vaguement par terre...
Demain je ne verrai plus rien de tout cela, je suppose,
Mais je sais aujourd'hui on a pleuré et qu'il fait noir.

Henry BATAILLE.

# Evangile

XXIVe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

(S. Matth., VIII, 23-27)

En ce temps-là, Jésus entra dans une barque, accompagné de ses disciples, et tout à coup il s'éleva sur la mer une si violente tempête, que la barque était couverte par les vagues. Jésus cependant dormait. Alors ses disciples s'approchèrent de lui et le réveillèrent en lui disant: Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. Jésus leur dit: Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi? En même temps il se leva et commanda aux vents et à la mer; il se fit un grand calme. Alors ils furent tous saisis d'étonnement, et ils disaient: Quel est celui-ci, à qui les vents et la mer obéissent?

— Et votre mariage?

— Tout est rompu. Quelques jours avant, ma fiancée m'a fait voir sa note de couturière. Elle en avait pour trois cents piastres.

— Je comprends que vous ne vous soyiez pas marié.

— Pardon, j'ai épousé la couturière!

FEUILLETON DE LA "LIBERTE" No14

# MON ONCLE ET MON CURE

PAR

Jean de la Brète

(Suite)

Je m'enfermai chez moi et me promenai de long en large dans ma chambre, en maugréant contre mon aveuglement et en me donnant de grands coups de poing sur la tête, d'après la mode de Perrine quand elle se trouvait dans l'embarras. Mais les coups de poing sur la tête, outre qu'ils peuvent ébranler le cerveau, n'ont jamais servi de remède à un amour malheureux, et, profondément découragée, je me laissai tomber dans une bergère, où je restai longtemps à me morfondre et à me désoler.

Ainsi que dans toutes les circonstances de ce genre, je me rappelais des mois et des détails qui, me disais-je, auraient dû m'éclairer vingt fois pour une. Le sentiment dominant en moi, au milieu de beaucoup d'autres très confus, c'était celui d'une colère vive, et ma fierté, se réveillant, grande et irritée, me fit jurer que personne ne s'apercevrait de mon chagrin. J'étais sincère, et je croyais fermement qu'il me serait facile de dissimuler mes impressions alors que j'avais pour habitude de les jeter à la tête des gens.

Je traversais un de ces moments d'irritation pendant lesquels l'individu le plus placide ressent un désir violent d'étrangler quelqu'un ou de casser quelque chose. Les nerfs, qui ne peuvent se soulager par les larmes, ont besoin d'une détente quelconque, et je m'en pris à mes bonshommes en terre cuite dont les grimaces, les sourires me parurent tout à coup odieux et ridicules. Aussitôt je les jetai par la fenêtre, éprouvant un âpre plaisir à les entendre se briser sur le sable de l'allée.

Mais mon oncle, qui passait par là, en reçut un sur son chef vénéré, heureusement pourvu d'un chapeau, et, trouvant le procédé en dehors de toutes les lois de l'étiquette, il y répondit par une exclamation expressive.

"... A quel diable d'exercice vous livrez-vous là, ma nièce?

— Je jette mes bonshommes par la fenêtre, mon oncle, répondis-je en m'approchant de la croisée dont je me tenais assez éloignée pour lancer mes projectiles avec plus de force.

— Est-ce une raison pour me casser la tête?

— Mille pardons, mon oncle, je ne vous avais pas vu.

— Seriez-vous devenue folle subitement, ma nièce? Pourquoi brisez-vous ainsi vos bibelots?

— Ils m'agacent, mon oncle; ils m'impatientent, ils m'énervent!... Tenez, voilà la fin!"

J'en expédiai cinq à la fois, et, fermant brusquement la fenêtre, je laissai M. de Pavol tempêter contre les nièces, leurs fantaisies et le désordre de son allée.

Le soir, il me sermonna, mais je l'écoutai avec la plus grande impassibilité, un misérable sermon, au milieu de mes soucis graves, me produisant l'effet d'une bulle de savon crevant sur ma tête.

Après le dîner, j'allai contempler mes petits bonshommes en terre cuite qui gisaient d'un air piteux dans l'allée. Brisés! pulvérisés!... absolument comme mes illusions et mon bonheur que je croyais à tout jamais perdu.

CHAPITRE XIV.

Peut-être s'étonne-t-on de mon manque de perspicacité, mais quel est celui qui, sans avoir l'excuse de mes seize ans, n'a pas donné, au moins une fois dans la vie, la preuve d'un aveuglement incroyable? Je voudrais bien savoir s'il existe un seul homme qui ne se soit pas traité d'imbécile en découvrant un fait qu'il ne voyait pas depuis longtemps, bien qu'il fût très visible? Ah qu'il est facile de se dire perspicace! facile aussi de le prouver quand on vous met les points sur les i...

C'était un véritable supplice pour moi d'observer maintenant M. de Conprat, de saisir toutes les attentions délicates qu'il avait pour Blanche, en sachant fort bien quel en était le secret mobile. Comme je pleurais en cachette! mais jamais, je crois, je n'éprouvai un grand sentiment de jalousie contre Junon. Mon Dieu non! j'étais une petite créature qui aimait sincèrement, profondément, mais pas l'ombre de passion farouche ne se mêlait à mon amour. Seulement j'étais dans une perpétuelle irritation contre M. de Conprat. Il était le bouc émissaire que je chargeais de ma mauvaise humeur avec mes chagrins et mes amertumes en sous-entendus. Je ne cessais pas de le taquiner et de lui dire des choses aigres-douces. Puis je me réfugiais dans ma chambre, où je me promenais à grands pas en m'adressant des discours.

"Comme c'est spirituel de s'éprendre d'une femme dont la nature ressemble si peu à la vôtre! Lui si gai, si bavard! aussi bavard que je suis bavarde, certes! et elle grave, silencieuse, adoratrice de l'étiquette, tandis qu'il en est quelquefois bien ennuyé, je le vois parfaitement. Nous nous convenions si bien! Comment ne l'a-t-il pas vu? Mais Blanche est aussi bonne que belle; il la connait depuis longtemps, et enfin l'amour ne se commande pas."

Mais ces beaux raisonnements ne me consolaient point.

Je sanglotais le soir dans mon lit, même la nuit parfois, et, malgré ma résolution bien prise de cacher mes impressions, au bout de quinze jours, habitants et habitués du Pavol s'étonnaient de mes allures fantasques. Le matin, j'étais gaie au point de rire durant des heures entières; le soir, je me mettais à table d'un air sombre et je ne desserrais pas les dents pendant le repas.

Ce silence, si contraire à mes habitudes, inquiétait beaucoup M. de Pavol.

"Que se passe-t-il dans votre petite tête, Reine?

— Rien, mon oncle.

— Vous ennuyez-vous? Voulez-vous faire un voyage?

— Oh! non, non, mon oncle; je serais désolée de quitter le Pavol.

— Si vous tenez essentiellement à vous marier, ma nièce, vous êtes libre, je ne suis pas un tyran. Regretteriez-vous le refus par lequel vous avez accueilli les demandes qui se sont succédé depuis quelque temps?

— Non, mon oncle; j'ai abandonné mon idée, je ne veux pas me marier."

Ces malheureuses demandes ajoutaient encore à mes ennuis. Je ne pouvais plus entendre parler de mariage sans avoir envie de pleurer. Si M. de Pavol ne me pressait pas pour accepter, il me faisait voir les avantages de chaque parti et insistait un peu pour que je consentisse au moins à connaître mes chevaliers. Il les eût même assez facilement qualifiés de cas extraordinaires, et parmi les nombreuses découvertes que je faisais journellement, l'inconséquence de mon oncle n'est pas celle qui m'ait le moins étonnée. Au fond du coeur, je pense qu'il était légèrement effrayé de la charge d'âme qui lui était incombée. Mais il me laissait entièrement libre et se contenta, pour refuser quelques partis, de mes raisons qui n'avaient ni queue ni tête.

"Pourquoi tant dire que tu étais pressée de te marier, Reine? me demanda Blanche.

— Je ne me marierai pas avant d'avoir trouvé ce que je désire.

— Ah!... et que désires-tu?

— Je ne le sais pas encore", répondis-je, la gorge serrée.

Blanche me prit le visage à deux mains et me regarda avec attention.

—"Je voudrais lire dans ta pensée, petite Reine. Aimes-tu quelqu'un? Est-ce Paul?

—Je te jure que non, dis-je en échappant à son étreinte, je n'aime personne, et quand j'aimerai, tu le sauras tout de suite."

Si la mort n'était pas une chose si effrayante, je suis sûre que l'on m'eût tuée dans ce moment-là, avant de me faire avouer mon amour pour un homme qui aimait une autre femme, et quand cette autre femme était ma cousine. Heureusement, il n'était question ni de pal ni de guillotine, dont la vue eût probablement détruit mon stoïcisme.

"Je fais comme toi, Blanche, j'attends.

— Je n'ai pas les mêmes succès que mon petit loup du Buisson, répondit-elle en souriant. Cinq demandes à la fois!

— Ne m'en parle plus, je t'en prie, cela me fatigue, m'ennuie, m'excède!"

Par malheur, un sixième chevalier réunissant les qualités les plus rares, les plus extraordinaires, les plus complètes, se mit tout à coup sur le rang de mes adorateurs. Hélas! je récoltais ce que j'avais semé, car dès mon entrée dans le monde, j'avais eu soin de raconter à tout venant que j'entendais me marier le plus tôt possible.

Mon oncle me fit appeler, et nous eûmes ensemble une longue conférence.

"Reine, M. Le Maltour sollicite l'honneur de vous épouser.

— Grand bien lui fasse, mon oncle!

— Vous plait-il?

— Du tout.

— Pourquoi? Donnez-moi des raisons, de bonnes raisons; celles de l'autre jour, pour les partis que vous avez refusés d'emblée, ne valaient rien.

— Ils n'étaient pas présentables, vos partis, mon oncle!

— Voyons, M. de P... était très bien.

— Oh! un homme de trente ans... Pourquoi pas un patriarche?

— Et M. C...?

— Un nom affreux, mon oncle!

— M. de N..., garçon de mérite, très intelligent?

— J'ai compté ses cheveux, il n'en a plus que quatorze à vingt-six ans!

— Ah!... et le petit D...?

— Je n'aime pas les bruns. Ensuite, c'est la nullité la plus parfaite. Une fois marié, il adorerait sa figure, ses cravates et madot, voilà tout!

— Je vous l'abandonne. Mais j'en reviens au baron Le Maltour; que lui reprochez-vous?

— Un homme qui n'a jamais dansé que des quadrilles avec moi, parce que je ne valse pas à trois temps! m'écriai-je avec indignation.

— Sérieux grief! Reine, je vous le répète, je trouve absurde de se marier si jeune; mais malgré votre dot et votre beauté, peut-être ne retrouverez-vous jamais un parti comme celui-là. C'est un charmant cavalier, j'ai les meilleurs renseignements sur sa moralité et sur son caractère; une fortune immense, un titre, une famille honorable et très ancienne...

(A suivre)

# Tout son organisme est parfait

UNE FILLE DE WINNIPEG DIT QUE LE TANLAC A COMPLETEMENT TRIOMPHE DE SON MAL — REPREND DU POIDS.

"Je suis si contente d'avoir suivi le conseil de ma mère et d'avoir fait l'essai du Tanlac, car il m'a donné santé et force," dit Mlle Jean Rosie, 2062, avenue Pacific, Winnipeg.

"Il y a dix-huit mois, je souffris beaucoup de l'influenza et fus plusieurs semaines au lit. Cela brisa ma santé et laissa en désordre tout mon organisme nerveux. Je perdis tout appétit et je souffris tant de l'estomac que le peu que je mangeais me fatiguait. Durant des années je souffris de terribles maux de tête et chaque année ils devenaient de plus en plus fréquents et de plus en plus redoutables. Je me sentais accablée et faible tout le temps et j'étais si épuisée que le travail de maison me devenait un cauchemar.

"Avant d'avoir fini ma première bouteille de Tanlac, je constatai que cela me faisait du bien et ma santé continua à s'améliorer jusqu'à devenir parfaite. On ne peut pas demander meilleure digestion que la mienne et je mange maintenant de tout. Je n'ai plus de ces terribles maux de tête et je me sens reconstituée de telle façon que je puis maintenant faire mon ménage en moitié moins de temps qu'autrefois."

En vente à Winnipeg par tous les pharmaciens.

**Rhumatisme musculaire dompté.**— Quand quelqu'un souffre de rhumatisme musculaire, il ne peut rien faire de mieux que de recourir à l'Huile Eclectrique du docteur Thomas pour frictionner l'endroit malade. Frictionnez vigoureusement et continuez jusqu'à ce qu'il y ait soulagement. Une petite bouteille de cette huile contient beaucoup plus de pouvoir qu'on ne le croit.



FEUILLETON DE LA "LIBERTE" No11

# Entre Deux Ames

PAR

M. DELLY

(Suite)

Il parlait à mi-voix, d'un ton où passait une chaleur inaccoutumée. Elle leva sur lui ses grands yeux lumineux, qui reflétaient une timide émotion. Les cils bruns d'Elie palpitèrent un peu, quelque chose de très doux transforma son regard. Il se pencha, prit la main de Valderez et la baisa avec cette élégance inimitable qui le faisait appeler "le dernier des talons rouges." Mais ce baiser, cette fois, était plus prolongé que de coutume. Et quand Elie se redressa, Valderez, toute rose d'un émoi un peu effarouché, vit une expression inconnue dans les yeux sombres qui s'attachaient de nouveau sur elle.

Ce soir-là, quand elle se trouva seule dans sa chambre, elle sentit, sous l'appréhension de ce lendemain si proche, percer comme un bonheur imprécis, comme une aube d'espérance qui faisait battre son coeur.

VIII

"Une Noclare qui se marie un jour où la neige tombe a bien des chances pour être malheureuse en ménage."

La vieille Chrétienne marmottait ce dicton en se levant, au matin du jour qui devait voir s'accomplir l'union du marquis de Ghiliac et de Valderez de Noclare. Ce mariage n'était pas du tout dans les idées de Chrétienne, et celle-ci ne se faisait pas faute de recueillir les sombres présages qui devaient, selon elle, annoncer la destinée de la jeune fiancée.

Mme de Noclare vint présider à la toilette de sa fille. Mais, vaincue par la fatigue et l'émotion, elle dut se retirer bientôt afin de se reposer un peu avant le départ pour l'église. Marthe restait près de sa soeur, afin de l'aider dans les derniers détails de sa toilette.

— Là, te voilà prête maintenant, chérie. Que tu es belle, ma Valderez! Bien sûr M. de Ghiliac...

Un coup léger fut frappé à ce moment à la porte. Et Marthe, allant ouvrir, se trouva en présence de Mme de Ghiliac, dans la toilette sobrement élégante choisie pour ce mariage à la campagne.

— Puis-je voir votre soeur, mon enfant?

— Oui, entrez donc, madame! dit vivement Valderez en s'avançant vers sa future belle-mère.

Mme de Ghiliac lui tendit la main.

— Je viens d'apprendre, ma chère enfant, que madame votre mère avait dû vous quitter pour se reposer quelques instants, et je venais voir si vous n'aviez pas besoin de quelques conseils pour votre toilette.

— Que vous êtes bonne, madame! dit Valderez, d'autant plus touchée que l'attitude de la marquise avait été hier constamment froide et réservée. Je vous remercie de tout coeur mais, vous le voyez, je suis prête.

— Tant mieux pour vous si vous êtes exacte, car Elie ne peut supporter d'attendre.

Tout en parlant, elle se penchait et rectifiait un détail de la coiffure de la jeune fille. Ses lèvres se crispèrent un peu tandis que son regard, où passait une lueur brève, enveloppait l'admirable visage et rencontrait ces yeux bruns aux reflets d'or qui étaient faits pour charmer le coeur le plus insensible.

— Oui, ce sera bien ainsi, mon enfant... Et vous voilà sans doute bien triste de quitter votre famille pour partir avec un étranger?... car enfin, vous connaissez si peu Elie!

Sous ses cils abaissés, elle scrutait avidement la physionomie émue.

— Oui, et c'est bien ce qui m'inquiète madame, car je voudrais remplir le mieux possible tous mes devoirs d'épouse; mais j'ignore presque tout de son caractère, de ses goûts, de ce qui peut lui plaire ou lui déplaire. Si vous vouliez me donner quelques conseils, m'indiquer quelques traits de sa nature...

Un léger frémissement courut sur le visage de la marquise, dont les yeux se détournèrent un peu du beau regard confiant et timide. Valderez vit, avec surprise, une expression de commisération un peu ironique apparaître sur la physionomie de Mme de Ghiliac.

— Ma pauvre petite, que me demandez-vous là? Des conseils pour vivre avec Elie? Mais je pourrais vous en donner qu'en vous enlevant des illusions... car vous vous en faites, certainement. Voyons, qu'appelez-vous vos devoirs?

— Mais...c'est d'aimer mon mari, de lui être toute dévouée, et soumise dans tout ce qui est juste, dans tout ce qui n'est pas en contradiction avec ma conscience...

Mme de Ghiliac l'interrompit avec un petit rire bref:

— Le dévouement et la soumission seront indispensables, en effet. Mais l'affection... Il sera bon de la modérer, en tout cas, mon enfant, si vous ne voulez pas souffrir, comme celle qui vous a précédée.

— Souffrir?... Pourquoi? balbutia Valderez.

— Parce que vous ne trouverez jamais d'attachement réciproque chez votre mari. Fernande en a su quelque chose, elle qui était passionnément éprise de lui, et, en retour, se voyait traitée avec une froideur dédaigneuse qui repoussait toutes ses manifestations de tendresse et s'irritait lorsqu'elle montrait quelque jalousie. Il ne l'a jamais aimée; il l'avait épousée seulement parce que son sang s'assortissait au sien, et qu'elle s'habillait avec beaucoup de goût et d'élégance, ce qui était, à cette époque, de première importance à ses yeux, — mais je dois ajouter qu'il n'en est plus ainsi, et que, s'il vous a choisie, c'est précisément à cause de votre simplicité, de votre ignorance de toutes les vanités mondaines. Il veut une épouse sérieuse et suffisamment intelligente pour ne pas imiter cette pauvre Fernande, en gênant, par un attachement trop vif, l'indépendance absolue à laquelle il tient par-dessus tout. Mon fils a un caractère fort autoritaire, et, tout enfant qu'il était, personne n'a jamais pu faire plier sa volonté. Mais il est généreux, très gentilhomme toujours. Seulement, il est incapable d'affection, — j'en sais quelque chose moi-même. C'est un cerveau, voilà tout.

Elle parlait d'un ton tranquille et mesuré, où une amertume légère passa aux derniers mots.

Valderez, un peu raidie, l'écoutait, ses yeux pleins d'angoisse fixés sur elle.

— Cependant, une femme aucunement romanesque ni sentimentale pourra être assez heureuse près de lui, continua Mme de Ghiliac. Il lui suffira d'accepter ce que son mari voudra bien lui accorder en fait d'attention, de ne jamais s'immiscer dans ses occupations ni s'inquiéter de ses absences et de ses voyages, comme le faisait Fernande. La pauvre femme n'avait réussi qu'à provoquer chez lui une antipathie toujours grandissante, à tel point que, pour éviter d'être dérangé par elle, il avait imaginé d'imprégner son appartement et jusqu'à ses voitures particulières de certain parfum d'Orient qui faisait se pâmer et fuir Fernande. Mais une femme sérieuse et raisonnable saura éviter ces maladresses qui lui aliéneraient complètement Elie. Elle saura comprendre son rôle près de lui, qui ne se décide à se remarier que dans l'espoir d'avoir un héritier, la naissance d'une fille ayant été pour lui une véritable déception qu'il n'a jamais pardonnée à l'enfant. Il ignore l'affection paternelle, tout autant que l'amour conjugal. J'aime mieux vous le dire franchement, mon enfant, puisque vous me demandez de vous éclairer sur lui. Je dois aussi vous avertir qu'il est un psychologue inimitable, ne voyant dans autrui que de curieux états d'âmes, d'amusantes complications de caractères. Après avoir scruté à fond tous les coeurs féminins plus ou moins frivoles dont il est l'idole, peut-être trouvera-t-il intéressant d'étudier votre jeune âme toute neuve, peut-être se plaira-t-il à y faire naître des impressions qu'il analysera ensuite subtilement dans un prochain roman. Avouez, mon enfant, qu'il serait douloureux pour vous de vous laisser bercer d'un rêve, de penser avoir conquis le coeur de votre mari, et de vous apercevoir enfin que vous n'étiez pour lui qu'un sujet d'étude, peut-être un objet de caprice, que son dilettantisme laissera de côté le jour où il en sera las.

Valderez, devenue très pâle, eut un mouvement de recul, en murmurant d'une voix frémissante:

— Mais alors... je ne peux pas l'épouser!... Je ne peux pas, dans des conditions pareilles...

— Et pourquoi donc, ma chère petite? Aviez-vous rêvé autre chose? L'attitude d'Elie a-t-elle pu vous faire croire qu'il en serait autrement?

Un observateur aurait perçu des inflexions inquiètes dans la voix de la marquise. Mais Valderez était toute à son émoi douloureux.

Soudainement, la brève petite scène de la veille, au moment où il prenait congé d'elle, se retraçait à ses yeux. Elle entendrait la voix chaude aux intonations presque tendres, elle revoyait le regard d'ensorcelante douceur, elle sentait sur sa main la caresse de ce baiser. A ce moment-là, elle avait vu ses craintes s'évanouir presque complètement...

Et, d'après ce que disait Mme de Ghiliac, elle n'aurait été pour lui, déjà, que l'intéressant "sujet d'étude" dont il s'amusait à faire vibrer le coeur?

Oh! non, non, ce n'était pas possible!

Et cependant, comme tout ce qu'on lui apprenait là concordait bien avec la précédente attitude, si froide, de cet étrange fiancé, avec sa physionomie énigmatique et son sourire sceptique, avec son tranquille aveu d'indifférence paternelle! Comme tout cela, aussi, expliquait bien l'instinctive défiance éprouvée par elle à l'égard d'Elie de Ghiliac!

Elle murmura, en réponse à la question de Mme de Ghiliac:

— J'avais espéré que, peu à peu, l'affection naîtrait entre nous. Mais vous m'apprenez que M. de Ghiliac me refusera la sienne, et qu'il n'accepterait pas d'attachement de ma part.

Le beau visage, quelques secondes auparavant empourpré, se décolorait de nouveau. Les mots avaient peine à sortir des lèvres sèches de la jeune fille.

— Si, pourvu que cet attachement soit raisonnable et ne le gêne en rien. Je regrette de vous avoir émue ainsi, mon enfant, ajouta Mme de Ghiliac, avec un rapide coup d'oeil sur cette physionomie altérée. Vous me semblez bien impressionnable, pauvre petite, et vous ferez bien de vous dominer sur ce point, car vous souffririez trop près d'Elie, très ennemi de la sensibilité. Croyez-en mon expérience, Valderez, faites-vous un coeur très calme, acceptez les quelques satisfactions qui seront votre lot, sans rêver à ce qui pourrait être. Elie sera un bon mari si vous restez toujours docile et sérieuse; il ne vous gênera pas beaucoup, car il résidera souvent à Paris ou voyagera au loin, et vous aurez une vie paisible, très heureuse dans ce château d'Arnelles qui est une merveille.

(A suivre)

**Pour premier pansement.** — Dans quelques usines et boutiques on garde de l'acide carbolique pour cautériser les blessures et coupures des ouvriers. Il vaut beaucoup mieux avoir une bouteille de l'Huile Eclectrique du docteur Thomas. Cela agit aussi rapidement et ne brûle ni ne cicatrise la peau.

# Toute femme en pauvre sante

Doit faire une terrible lutte et souffrir toutes sortes de maux: inappétence, maux de tête, faiblesse. Elle n'a qu'un désir: avoir plus de force et plus de santé. Ce dont les femmes malades et épuisées ont besoin, c'est d'un remède qui purifie et nettoie le sang comme le font les Pilules du docteur Hamilton. Cette merveilleuse médecine chasse de l'organisme tout ce qui s'y trouve de mauvais, régularise le fonctionnement des intestins améliore le sang. Pour avoir meilleure apparence, pour vous sentir en meilleure santé et être toujours bien portant, pour n'éprouver ni lassitude, ni maux de tête, usez régulièrement des Pilules du docteur Hamilton. 25 sous chez les marchands ou The Catarrhozone Co., Montréal.

# Une benigne epidemie

Elle provient de l'impureté de l'eau et cause des crampes, de la diarrhée et des maux de tête. Ceux qui prennent vingt gouttes de Nerviline dans de l'eau sucrée sont d'ordinaire promptement soulagés. C'est vraiment merveilleux comme ce bon vieux remède de Nerviline remet rapidement un estomac souffrant d'acidité, comme il met fin au hoquet et aux émanations gazeuses. Tous devraient avoir chez eux une ou deux bouteilles de ce vieux remède de Nerviline. Partout 25 sous.



# Dans le Monde de la Politique Federale



## Pas de politique nationale

### On ne parle que de tarif - On ignore l'impérialisme et la participation aux guerres de l'empire

M. Meighen parle du tarif. M. King parle du tarif. M. Crerar va sans doute parler du tarif. Tout le monde parle du tarif. Les politiciens sont mordus de la tarifomanie.

Mais entre tous les baptisés du signe de piastre, le tarifomane des tarifomanes, c'est le chef du parti-libéral-conservateur-national (quel nom! quel nom!) Selon lui, une seule question se pose devant le peuple: le tarif. Et son nouveau collègue( notre gloire nationale, M. Monty, homme d'Etat de "grosse" envergure, lui fait écho: l'unique question du jour, c'est le tarif. M. Meighen a tellement l'autocratie chevillée dans la moelle même de ses os qu'il manifeste son impérieux caractère jusque dans ses courbettes forcées devant la démocratie. Il en appelle au peuple, après quels atermoiements, mais il lui dit: "tu voteras sur le tarif et sur cela seulement."

L'obéissance que promet de lui assurer l'opportunité de ses adversaires pue à plein nez notre charogne de ploutocratie. Toutes ces palabres sur le libre-échange et la protection rappellent un tantinet des engueulades de pitres dans une foire. C'est pour amuser la galerie. Il ne saurait y avoir de libre-échange au Canada, à l'heure actuelle, comme la proclamait dernièrement M. King. Notre dette énorme exige des revenus considérables, commande le maintien de forts droits d'accise. Que les unionistes ou les libéraux ou même le parti agraire se huchent au pouvoir, seuls ou par une alliance, (le parti agraire ne sera certainement pas assez fort pour gouverner seul) et tous tant qu'ils sont, ils devront ajuster leur politique aux réalités inéluctables, répercussions immédiates ou lointaines de notre équipée de 1914. Même le tarif avec lequel on obstrue l'horizon, même le tarif que l'on met au premier plan, à l'exclusion de tout le reste, même le tarif dépend donc essentiellement des effets de notre participation à la guerre. (Il faut des revenus pour faire face à nos obligations: ce sera pour de nombreuses années le cauchemar de nos gouvernants d'Ottawa.) Et cependant, l'impérialisme, cause de notre participation à la guerre, l'impérialisme que l'on trouve au fond de tous les problèmes du jour, — c'est la guerre qui les a tous aggravés, c'est la guerre qui nous apporte le bienfait de la nationalisation des voies ferrées et d'un déficit annuel de 70 millions, d'une marine marchande, éléphant blanc No 2, etc., — nos politiciens s'entendent comme larrons en foire pour l'escamoter.

Pour la première fois dans son histoire, le Canada vient de prendre part à un conflit européen. Après les élections volées, après le dénigrement de toute une race, après les injures déversées sur toute une province, on lui a imposé la conscription de force. On a mis sous les armes 500,000 de ses enfants. Sa dette est dix fois plus considérable qu'en 1914. Tout cela ne compte plus. Selon le mot de ce bel esprit de Belley, "la conscription est finie". Le passé n'est plus la racine de l'avenir.

Et cependant, nous savons que l'histoire de l'Empire britannique est forgée de précédents. Nous n'avons pas oublié que le précédent de la guerre d'Afrique a déterminé le précédent de 1914. Nous sommes sûrs que le précédent de 1914 déterminera une nouvelle aventure militariste — la croisade pour le droit et la justice a été le triomphe de l'impérialisme, — et nous sommes également sûrs qu'une nouvelle aventure militariste, d'ici à quinze ans, fera crever la grenouille ambitieuse d'égaler en grosseur le boeuf européen. Et d'ici quinze ans, une conflagration générale peut embraser le monde. Ce ne sont pas les causes et les occasions de conflit qui manquent, grâce au traité maçonnique hurluberlu, pharisien, hébraïque et humoristique de Versailles. D'ici quelques mois, il y aura peut-être une insurrection dans l'Inde, à laquelle Albion tient comme à la prunelle de ses yeux. Et par les conséquences de la politique canadienne de 1914 à 1919, par l'adhésion des gouvernants à l'impérialisme intégral, par les engagements secrets pris par Borden à Londres, par la clause X du pacte de la Société des nations, par l'attitude de Meighen à la dernière Conférence impériale. (Le rapport officiel de la Conférence dit des débats: "They revealed unanimous opinion as to the main lines to be followed par British policy, and a deep conviction that the whole weight or the empire should be concentrated behind a united understanding and common action in foreign affairs.")par la conception que notre premier ministre se fait de l'Empire, nous sommes liés, ligotés, enchaînés, et au premier appel des clairons, au premier signal des pourvoyeurs de la boucherie, le Canada, cheval de l'Angleterre, harnaché, pomponné, le corps encore couvert des blessures de ses derniers combats, devra marcher, à cause de la duplicité des uns, de l'opportunisme veule des autres, de la bêtise colossale de la masse, loyalistes bornés ou partisans bernés. "La conscription, c'est finie", voyez-vous, come le disait avec un accent inimitable M. Belley, l'aigle québecois du ministre libéral-conservateur-national.

Et cette question-là n'est pas importante? Elle a changé nos destinées, peut-être. Elle a détraqué nos finances jeté la division dans le pays. D'elle dépend notre avenir. Et elle ne tire pas à conséquence. Jamais le peuple canadien n'a eu l'occasion de se prononcer clairement, carrément sur l'impérialisme. En 1911, les Anglo-Canadiens ont voté contre la réciprocité et moins de la moitié du Québec contre la marine. L'élection de 1917 a prouvé le nationalisme de cette province, mais ne prouve pas grand'chose pour les autres. Ce fut une canaillerie des mieux pimentées. Et en 1921, au terme de la révolution impérialiste accomplie par une série de ruses et de fraudes, par dissimulation, par l'imposture de la croisade pour la civilisation et la démocratie, par la conjuration d'une poignée d'individus, les prestigitateurs du parlement escamotent la question et le peuple n'aura pas un mot à dire sur ce qui a été fait et sera fait dans l'avenir.

O démocratie! démocratie nourrie d'arrêtés ministériels, bottée, giflée, étranglée par les domestiques de la haute finance, quelle triste figure tu fais, ma pauvre fille! Si tu n'étais pas une simple, une pauvrette, l'éternelle mystifiée, la grande question du jour serait l'impérialisme, "War-freedom or War-bondage", comme le dit si bien le Statesman.

A quoi bon parler de tarif, à quoi bon dénoncer le péril américain, à quoi bon parler de sauver le pays, à quoi bon, après avoir été le parti "win-the-war-and-ruin-Canada" poser au patriote en s'intitulant le parti libéral-conservateur-national, à quoi bon radouber un navire trop chargé que le capitaine éméché mène toujours sur des récifs, à quoi bon mettre des cataplasmes sur un rhumatisant, lorsqu'on pousse ce rhumatisant à l'ivrognerie, à tous les excès? Politique à courtes vues, politique d'opportunistes, politique d'expédients!

L'intérêt du Canada primera-t-il l'intérêt des autres, même celui de la Grande-Bretagne, comme cela doit exister chez toute nation digne de ce nom? L'intérêt canadien, avant tout, par-dessus tout, sera-t-il l'unique règle de conduite des hommes politiques? Avons-nous fini d'être la chair à canon de l'Empire et les payeurs d'impôts de l'Empire? Avons-nous fini de faire la guerre pour Albion et de nous ruiner à son service, en nous chargeant de ses fardeaux sans participer à ses bénéfices? Comprenons-nous enfin que si nous sortons pas du "gouffre du militarisme", nous allons dégringoler jusqu'à la banqueroute, jusqu'à l'annexion, jusqu'à l'anéantissement de tous nos espoirs d'indépendance et que la "protection" ne sera pas une protection contre cette chute dans l'abime?

Aucun des trois partis n'a formé une politique vraiment nationale, assez large pour embrasser tous les problèmes, asez élevée pour donner la juste perspective des choses, le parti libéral-conservateur-national moins que les autres.

Cette élection est une insulte à la démocratie, si la démocratie peut encore recevoir une injure pour l'offense, qui ne soit une tache de boue sur une autre tache de boue.

Jean LEBRUN.

P. S. — La lettre de M. Cahan à la Gazette apporte une précieuse confirmation à notre théorie. M. Cahan, lui aussi, considère que le tarif n'est pas la question principale, que les politiciens usent de faux-fuyants. La question essentielle, selon l'éminent juriste, c'est l'harmonie entre les deux races. Mais cela même se rattache à l'impérialisme. Tant que l'Ontario ne reconnaîtra pas dans le Canada l'unique patrie, il ne saurait y avoir d'entente durable avec le Québec, d'amitié sincère entre les deux provinces.

## Manifeste de M. Crerar

### Ce que veulent les fermiers-Protection et libre-échange-Combines, Immigration et chemins de fer

"Nous qui vivons au Canada avons l'avantage de jouir d'un gouvernement qui reconnait au peuple le privilège de faire ses lois et de choisir ses législateurs. Vous avez à vous rendre compte de l'état de choses actuel et décider du cours qu'elles doivent suivre. Jamais depuis la Confédération le Canada n'a été appelé à résoudre des problèmes aussi urgents et difficiles.

Il est donc d'une importance capitale que le peuple s'intéresse au gouvernement. Non un intérêt académique, mais un intérêt basé sur le bien national seulement. On s'est fait l'idée, d'une façon tout à fait alarmante, que l'on s'est servi du gouvernement pour promouvoir des intérêts personnels, de classe ou de section, et que ces intérêts particuliers ont pu, à leur profit, influencer les tendances de notre législation au détriment du bien public... Notre vie parlementaire doit être assainie... Et ce devoir appartient d'abord au peuple... Ce devoir est aujourd'hui très lourd en raison des problèmes urgents qui demandent leur solution. Et ce ne sera que grâce à la décision la plus sage, inspirée par l'esprit le plus généreux de tolérance par le souci le plus déintéressé des affaires publiques, et par le patriotisme le plus sincère.

#### Un mouvement libéral

A cette élection, un nouveau parti fait appel à l'électorat. Il a eu ses origines dans la masse agricole du peuple. Toute tendance vers un gouvernement plus honnête, toute protestation contre les manoeuvres en haut lieu a des débuts toujours humbles. Quiconque a étudié d'assez près le mouvement dit fermier, au pays, admettra sans hésiter ses imperfections. Mais il n'hésitera pas à reconnaître toutefois qu'il est une aspiration vers un meilleur gouvernement vers des principes plus vrais de moralité politique, vers l'abolition des privilèges de toutes sortes. Après ses débuts hésitants ce mouvement a fait appel à toutes les classes et toutes les parties du pays. Ce nouveau mouvement de protestation s'inspire du véritable libéralisme, non du libéralisme parti politique, mais dans le vrai sens du mot. Celui qui cherche à mettre fin aux abus et à établir une politique qui répondra aux besoins du peuple. Nous ne faisons appel ni aux nationalités, ni aux classes, ni aux religions du pays.

#### Les fonds électoraux

L'esprit du mouvement progressiste ne peut apparaître plus clairement que dans sa méthode de commanditer les élections. C'est un fait incontesté que par le passé, les millions de dollars qu'ont coûté les élections ont été payés par les directeurs des compagnies de chemins de fer, par les manufacturiers et autres financiers, qui étaient inspirés, non par intérêt pour la chose publique et le bien-être général, mais par le désir égoïste de s'assurer la jouissance de privilèges et de faveurs que le parti devait leur accorder en retour.

Le député élu par cette méthode n'a pas les mains libres. Il doit suivre servilement son parti. Si par malheur pour lui il laisse trop entrevoir d'indépendance on a recours à tout le mécanisme de l'organisation du parti pour l'écraser.

Il ne faut pas hésiter d'affirmer que nos difficultés ferroviaires sont le résultat de ce système d'élection. Les promoteurs de chemins de fer, cherchant à obtenir du gouvernement une garantie pour leurs obligations ou des subventions, se sont engagés à payer les frais des élections.

Les manufacturiers qui voulaient s'assurer le privilège d'un tarif à leur intention ont fait de même. Les fonds électoraux ont corrompu la vie publique en ce pays.

Que se passe-t-il aujourd'hui? Le même esprit prévaut, la même méthode est appliquée.

Il est évident que le gouvernement dépensera des sommes fabuleuses pour gagner cette élection. D'où vient cet argent? Qui fournit ces sommes fabuleuses? Ce sont les mêmes que par le passé.

Je vous demande de comparer cette méthode égoïste à celle du nouveau parti. Nous sommes des hommes libres qui voulons un gouvernement libre. C'est pour cette unique raison que des milliers d'électeurs souscrivent les fonds nécessaires pour parvenir à ce but. C'est l'aide du peuple. Je le demande à tout citoyen bien inspiré, pouvait-on trouver une méthode meilleure?

Quel parti appuierez-vous? Le premier ministre affirme que le tarif est la question primordiale. C'est, en effet, une question très importante, mais il importe avant tout de décider si nous aurons un gouvernement libre ou servile, si les lois seront faites pour quelques privilégiés ou pour le peuple.

#### Une administration d'affaire

Les progressistes reconnaissent que tout en cherchant à assainir l'atmosphère du gouvernement il faut quand même chercher pour nos problèmes une solution pratique et satisfaisante. Un nouveau gouvernement ne doit pas seulement avoir un idéal mais il lui faut avoir un jugement pratique et des aptitudes pour gouverner. Notre situation financière exige une administration véritablement d'affaire. Pour amener la meilleure solution à ces multiples problèmes il importe que les esprits les plus aptes à le faire dans tout le pays soient mis à contribution.

Il est temps que l'esprit de parti cède le pas au patriotisme et que le bien-être national soit le souci de chacun.

Le parti progressiste préconise, pour assurer le développement de nos ressources naturelles, et pour accroître notre richesse nationale, une politique sur laquelle il invite l'électorat canadien à donner son jugement. Tous admettent que nous traversons aujourd'hui une crise financière très grave. L'avenir est sombre. Il importe donc que nous nous demandions comment il nous est possible de mettre nos richesses naturelles en valeur, de façon à replacer rapidement sur une base solide la prospérité nationale.

#### Les conséquences de la protection

Nous avons eu pendant 40 ans une politique tarifaire inspirée par le principe protectionniste. Ceux qui préconisent la protection s'emploient à effrayer le peuple en faisant le tableau de ce qui suivra si la protection est abolie. Quel est l'objet de la protection? La réponse est: "Exclure la marchandise étrangère de façon à assurer aux manufacturiers du pays l'avantage sur le marché local". La protection nuit ainsi à l'échange avantageuse des marchandises. Les protectionnistes eux-mêmes admettent qu'un pays ne peut s'enrichir que par son commerce étranger. On reconnait aussi cette vérité: que le commerce ne peut être qu'importateur ou exportateur.

Si nous vendons, nous devons aussi acheter. Si un tarif élevé vient restreindre l'activité commerciale la prospérité national s'en sentira d'autant. La protection, au Canada, n'a eu d'autres résultats que de faire construire des villes manufacturières qui, pour la plupart, importent à l'étranger leurs matières premières. On donne comme prétexte pour favoriser cette politique la prospérité agricole qui en résulte.

Mais est-ce vraiment la conséquence? Les faits révèlent tout le contraire. Quiconque connait les condition économiques en ce pays sait que l'agriculture, après 40 ans de protection, est dans un état précaire. On dit que l'agriculture est à la base de notre prospérité. Puisque l'agricul- est à la base de notre prospérité pour quelle raison applique-t-on une politique fiscale qui compromette ainsi sérieusement cette industrie nationale et naturelle?

Notre politique préconise avant tout la mise en valeur de nos richesses naturelles. Nous rendrons, pour le fermier comme pour l'ouvrier, le tarif aussi léger que possible, non pas pour leur accorder des privilèges, mais pour assurer la prospérité de l'agriculture, du développement de nos mines et de nos forêts. Si nous parvenons à doubler ou à tripler la production de ces industries dans dix ans, la situation sera sauvée et nos problèmes seront résolus.

Il y a aussi le côté moral de la protection.

Grâce au système de protection que nous avons eu depuis 40 ans, des compagnies ont été organisées et réorganisées.

Des compagnies nouvelles ont été formées avec des millions de "stock mouillé". Parce que cela se passe sous l'oeil paternel de la loi cela ne rend pas le procédé plus légal.

C'est pour cette raison que nous nous opposons à la protection comme principe moralement mauvais.

#### La politique progressiste

Que proposons-nous? Nous tendons à l'élimination absolue du principe protectionniste dans notre politique fiscale. Nous reconnaissons, d'autre part, que ce changement doit être fait graduellement de façon à permettre aux industries qui jouissent actuellement de la protection de se remettre.

Dans le but d'activer notre progrès agricole nous voulons établir la franchise des instruments aratoires, et des machineries de mines et de moulins. Pour réduire le coût de la vie le parti progressiste réduira le tarif sur tout ce qui entre dans la catégorie des nécessités de la vie, vivres, etc.

Et nos adversaires disent: "Si vous faites cela où prendrez-vous les revenus nécessaires à l'administration?" Un tarif de protection n'a pas pour objet d'assurer des revenus à l'Etat. Pour nous les assurer il faut avoir recours à la taxation. Le principe de la taxation doit être l'aptitude de l'imposé à payer cet impôt. Sous l'empire de la méthode indirecte de taxation bien souvent c'est celui qui est moins capable de le faire qui doit payer davantage.

#### Il faut de l'économie

Notre dette publique est de 2 billions et demi. Elle s'accroit chaque année d'une demi-billion. Cela doit cesser. Comment y parviendrons-nous? Nous devons d'abord restreindre nos dépenses à nos revenus. Nous devons co-ordonner les principes de taxation fédérale, provinciale et municipale.

Notre politique financière doit assurer la prospérité de nos industries nationales. Nous devons ouvrir de nouveaux marchés. Les Etats-Unis ont adopté contre le Canada certaines restrictions douanières. Nous pouvons nous entendre avec les Etats-Unis sur cette question.

Le gouvernement actuel est opposé à l'ouverture du marché américain. Si nous devons étendre notre marché à l'étranger ce n'est pas assurément nos gouvernants actuels qui le permettront.

#### Le statut national

"En vue de l'importance croissante du statut national du Canada, je désire attirer l'attention de l'électorat canadien sur la déclaration politique suivante du programme progressiste:

"Nous croyons que le développement futur de l'Empire britannique devrait se faire sur le pied d'une société de nations libres et égales, tout en tenant compte du système actuel du gouvernement basé sur l'autorité constitutionnelle britannique. Nous sommes fortement opposés à toute tentative centralisatrice de contrôle impérial. Toute démarche en vue de constituer une autorité indépendante, qui aurait le pouvoir de lier les dominions, que cette autorité soit appelée parlement, conseil ou cabinet, aurait pour effet d'empêcher le plus grand développement de la démocratie responsable et consciente dans les dominions.

Le problème ainsi indiqué demande une solution au plus tôt, et on devrait n'y toucher qu'en se conformant strictement à l'esprit de cette déclaration.

#### Chemins de fer

La situation financière de nos chemins de fer d'Etat constitue l'un des plus sérieux problèmes de l'heure. Ces chemins sont tombés dans les mains du peuple à la suite de la faillite de l'exploitation privée, résultat de la construction coûteuse et nullement nécessaire de réseaux doubles. Le fait brutal est que nous avons au Canada assez de chemins de fer pour desservir une population deux fois plus grande que la nôtre. C'est là la faiblesse fondamentale de notre situation, et tant que nous n'aurons pas fourni aux affaires l'occasion de se remettre sur un pied convenable, les chemins de fer circuleront à perte. Ce qu'il nous faut, c'est une population plus dense, qui puisse fournir une plus forte somme de transport et des voyageurs en plus grand nombre. Et ce surplus de population ne nous viendra, et ne restera au pays, que si le pays est prospère. Il en est qui sont prêts à confier de nouveau les chemins de fer à des initiatives privées. Cette ligne de conduite n'épargnerait pas de lourdes pertes à la nation. Avec une population suffisante et des affaires, les réseaux pourraient être convertis en institutions d'une exploitation payante, et cette valeur potentielle ne doit pas être sacrifiée. S'il y a faiblesse et inefficacité dans l'administration, celle-ci doit être remaniée comme il convient. Il faut que toute intervention politique soit séparée de l'administration des réseaux; il faut trouver un moyen d'en arriver là, tout en laissant cependant au gouvernement un contrôle suffisant, qui permette les subventions. La solution au problème devrait être telle qu'elle n'implique pas un monopole des chemins de fer.

#### Immigration, colonisation

"Devant trouver une solution de cette nature, pris en plus par la nécessité de trouver remède à nos difficultés financières, il y a encore pour nous tenir en haleine la question de l'immigration. Mais pour faire un succès de l'immigration, cela s'impose encore que notre pays soit prospère, et c'est au gouvernement qu'il incombe de travailler dans ce but, et d'y arriver par tous les moyens possibles. Une trop forte proportion de notre population est actuellement dans les villes. La richesse fondamentale du Canada est dans ses ressources naturelles, dont la principale est notre sol fertile, et les immigrants qu'on amène sur nos rives devraient être des gens capables de se consacrer à l'agriculture. Maintenant que les "homesteads" gratuits et les terres peu dispendieuses sont au Canada choses du passé, il sera nécessaire de trouver quelques méthodes en vue de fournir du capital aux nouveaux agriculteurs, sur une base solide, et sans qu'il soit pour la nation aucun risque de perte. Cette question est actuellement étudiée dans plusieurs des provinces, mais la coopération des autorités fédérales serait nécessaire pour en arriver à un mécanisme parfait."

#### La politique et les femmes

M. Crerar parle ensuite de l'intrusion des femmes dans la vie politique du Canada, C'est la première fois que les femmes, dans l'histoire de ce pays, auront le même droit de voter que les hommes. Le gouvernement actuel se glorifie d'avoir permis cet état de choses, et, s'en prévalant, demande aux femmes de ne pas oublier leur bienfaiteur. M. Crerar prie cependant le peuple de ne pas oublier que c'est l'Association des Fermiers de l'Quest et de l'Ontario qui a fourni plusieurs moyens efficaces d'en arriver à cette réforme.

Le chef progressiste dit sa confiance en l'influence que peut avoir dans la politique l'élément féminin. Les femmes réhausseront les discussions politiques, y mettront une note plus saine, plus morale, qui produira ses effets dans l'administration des affaires publiques.

M. Crerar termine en demandant au peuple canadien, hommes et femmes, de bien étudier les problèmes qui lui sont soumis, et de ne pas se prononcer à la légère sur des choses dont dépend la prospérité et tout l'avenir du pays.







## Les fermiers unis dans l'Ontario

### Que feront-ils? Terrain gagné-Campagne Meighen-Les chances des fermiers

Le premier ministre a commencé mardi dernier sa campagne électorale en Ontario. Il visitera en quinze jours 15 comtés et tiendra 16 assemblées. Les quinze comtés visités sont représentés au parlement par des conservateurs (sauf pour Elgin-Est et Peterborough-Ouest qui ont, en élection complémentaire, défait le candidat du gouvernement).

Ainsi M. Meighen a commencé par le comté de Leeds, vieux château-fort conservateur, que les Fermiers-Unis n'ont pu prendre à l'élection de 1919. Puis le premier ministre a passé dans le comté de Huron, comté libéral représenté au fédéral par un conservateur, mais qui s'est divisé à l'électeur, un fermier et un travailliste. L'opinion dans Huron semble ainsi très partagée avec une tendance libérale. La visite de M. Meighen est opportune.

M. Meighen a ensuite frappé Lambton, comté libéral et conservateur, où M. Pardee (ancien whip libéral) est élu depuis 1908. Le comté a, toutefois, élu deux fermiers en 1919 par une forte majorité. Le comté de Perth, visité par M. Meighen, est aussi un collège électoral indécis. Il est représenté aux Communes par un conservateur, mais il a élu en 1919 un libéral et un fermier.

#### Refaire les esprits

Il est évident que M. Meighen veut surtout en Ontario refaire les esprits (ou les réveiller). Il parle dans les comtés à tendance progressiste ou libérale. Il y a dans ces comtés beaucoup de terrain de perdu et à regagner si les ministériels tiennent à faire élire leurs candidats. La visite du premier ministre est, à ce point de vue, très opportune.

M. Meighen visite en effet tous les comtés qui hésitent. Ainsi il va hardiment dans Elgin où son candidat a subi une défaite humiliante le 22 novembre 1920 quand le candidat fermier remporta le comté qui avait élu un conservateur depuis 30 ans. Bien plus, les fermiers-unis en 1919 ont réussi à faire élire en ce comté trois députés au provincial. Le sentiment semble tendre davantage du côté progressiste dans cette partie du pays.

Et M. Meighen parlera à Toronto. Là encore, malgré les apparences, M. Meighen a du terrain à reprendre aux libéraux comme aux progressistes. Il n'a plus sir George Foster pour faire la campagne et les vieux lieutenants de 1911. Aux élections provinciales les libéraux ont remporté quatre comtés dans la ville, les conservateurs 3. A cette élection les libéraux et les progressistes ont des candidats dans la région de la ville et dans la ville même.

Le comté de Simcoe que visitera M. Meighen est un autre comté qui élit au fédéral trois conservateurs et qui, au provincial, est représenté par quatre fermiers et un conservateur.

#### Les comtés indécis

L'Algoma, le Nipissing et Brantford sont trois comtés qui donnent une très faible majorité au candidat libéral ou conservateur qu'ils élisent. Au provincial ils sont représentés par des libéraux. Brantford a deux députés locaux: un fermier et un travailliste. M. Meighen les visitera.

Après cette tournée il passera dans trois autres comtés dont les tendances politiques sont plus connues. Ainsi il parlera dans Halton, vieux comté conservateur que les progressistes ont remporté en 1919. Il ira après dans le comté de Welland, vieux château-fort libéral qui a élu en 1919 un travailliste et un fermier. M. Meighen parlera le 31 octobre à Hamilton, forteresse conservatrice qui a élu en 1917 deux conservateurs. Au provincial la ville est représentée par un travailliste, l'hon. Rollo, du cabinet fermier-uni.

#### La fin de la tournée

M. Meighen terminera sa tournée en parlant dans le comté de Prince Edouard que l'on peut ranger parmi les indécis. Il a élu en 1917 un conservateur et un libéral en 1919 pour le provincial. Le dernier discours du premier ministre en Ontario sera prononcé à Peterborough. Ce comté est divisé. Il a élu, en 1917, deux conservateurs, mais les libéraux ont repris un siège en février 1921, celui de Peterborough-Ouest. Au provincial ces deux comtés ont élu un travailliste et un fermier-uni.

Ainsi des 15 comtés que visera le premier ministre, deux seulement ont élu au provincial un candidat conservateur. L'élection de 1919 n'est absolument pas une indication précise sur l'opinion dans chaque comté (puisque les divisions électorales varient et que les problèmes politiques sont différents) mais elle permet toutefois de s'assurer avec assez de précision des tendances politiques dans plusieurs comtés.

Les fermiers ont élu en 1919 un député progressiste dans neuf des comtés de la tournée de M. Meighen. Il est évident que M. Meighen a beaucoup à faire pour maintenir l'état d'esprit actuel dans la province, car il est inutile de se cacher que la tournée de M. Crerar ne fera qu'accroître les tendances progressistes très visibles dans toute la province.

# Le culte perpétuel de Saint Joseph



L'AGE DE SAINT JOSEPH (*Suite*)

Dieu fait toutes choses avec sagesse et mesure. Dès lors, nous pouvons admettre que Joseph était plus âgé que Marie, qu'il était peut-être dans la maturité de l'âge, mais non point qu'il fût un vieillard. Les plus anciens maitres, dans leurs tableaux, le représentent sans la barbe, l'air assez jeune, et, comme ils sont plus près de la tradition évangélique, il nous semble qu'ils sont aussi plus près de la vérité.

Nous conclurons donc avec Suarez que saint Joseph n'était pas d'un âge avancé, quand il épousa la Sainte Vierge, pour les cinq raisons que voici:

(1) Il convenait qu'il y eut dans ce mariage la proportion d'âge qui existe généralement; (2) Saint Joseph, étant destiné à sauvegarder par sa présence l'honneur de la Sainte Vierge, ne pouvait avoir passé l'âge de la génération; (3) Il fallait que Joseph (ainsi que nous l'avons déjà dit) fût robuste pour pouvoir entreprendre seul, avec Jésus et Marie, le voyage d'Egypte, où, seul encore, il lui faudrait subvenir aux besoins de la Sainte Famille; (5) Dans l'Evangile, il est question d'un "*homme*" non d'un "*vieillard*", puisqu'au premier chapitre de saint Luc il est dit: "L'ange fut envoyé de Dieu à une vierge qu'avait épousée un "*homme*" nommé Joseph... (5) annonçant l'avènement du Christ, Isaïe avait dit: "*Un jeune homme* habitera avec une vierge." Et cette prophétie s'applique vraisemblablement à l'explication de ce mystère. (D'après le R. P. Kinane, P.P.)

Quoiqu'il en soit de tout ceci, où chacun est libre d'avoir son opinion, que Joseph touchât aux sommets glacés de la vie ou qu'il fût encore aux années viriles de sa maturité, ou bien même aux jours fleuris de sa jeunesse, c'est toujours bien en vertu d'une *vocation* divine qu'il consentit à entrer dans l'état du mariage et qu'il devint l'Epoux de la Mère de Dieu.

Il est, en effet, chers Associés, une *vocation* qui appelle certains hommes au mariage, comme il est une vocation qui appelle d'autres hommes au sacerdoce ou à l'état religieux. Nous en reparlerons, et daigne le bon saint Joseph nous guider pour traiter un sujet si important.

QUELQUES LETTRES DES ASSOCIES

*Saint-Georges, Man.* — "Nous nous sommes acquittés de nos prières envers le bon saint Joseph. Le matin nous avons demandé à saint Joseph la paix dans la famille et aussi la paix dans toutes les familles chrétiennes. Nous lui avons surtout demandé la grâce d'une bonne mort. De retour chez nous, nous avons récité les prières des sept Douleurs et Allégresses. Dans l'après-midi, nous avons dit notre chapelet ainsi que les Litanies de saint Joseph, le "Souvenez-vous" et autres prières. A quatre heures l'on est venu me chercher pour avoir soin d'une malade. Puisse saint Joseph, à qui j'ai offert cette petite oeuvre, me soutenir et m'assister..." — Mme A. V.

*Fannystelle, Man.* — "J'ai commencé la journée en faisant le sacrifice de me lever de bonne heure afin de préparer le déjeuner de mon mari, et j'ai entendu la sainte messe et fait la communion avec mes deux enfants. J'ai souvent invoqué saint Joseph dans la journée. Dans l'après-midi, devant sa statue où trois cierges étaient allumés, toute ma petite famille s'est agenouillée, et nous avons récité les sept Douleurs et Allégresses, les Litanies, et quelques autres prières. Le soir avant de m'endormir je lui ai fait quelques invocations. Espérant qu'il ne nous oubliera pas et qu'il nous exaucera, je vous envoie $... pour l'entretien des sept lampes. Je vous envoie aussi le nom d'une autre associée." — Mme A. R.

UNE QUESTION. — Une personne nous demande si l'on est obligé de jeûner pour la journée de prières, et nous lui répondons: Pas du tout, mais que ce serait beau!

*Saint Joseph, soutien des familles, priez pour nous!*

*MAISON SAINT-JOSEPH,*
*Otterburne, Manitoba.*



# La Chine et nous

## Missionnaires canadiens-français. - La Chine se convertira-t-elle? Progrès déja réalisés

Nos lecteurs ont été tenus au courant de la situation religieuse et politique en Chine par les lettres, si vivantes et d'une forme si littéraire, du R. P. Bonaventure, missionnaire franciscain. Or le P. Bonaventure est arrivé d'Extrême-Orient, il y a moins d'une semaine. Nous avons voulu donner à nos lecteurs la primeur de ses impressions toutes fraîches. Il vient, en effet, de ces régions grosses de problèmes, mystérieuses et qui déroutent notre mentalité d'occidentaux, mais qui n'en occupent pas moins le centre des événements politiques. La conférence de Washington les mettra au premier plan; ils ne la quitteront plus, car c'est là que s'élabore l'avenir de l'univers. L'heure de la race jaune est près de sonner. Qu'est-ce que celle-ci apportera au monde? Le catholicisme qui, jusqu'ici, n'a fait que l'effleurer, l'aura-t-il assez profondément pénétrée pour qu'elle accepte ce qu'il a accompli en Europe et en Amérique et qu'elle ne veuille changer en rien, le jour où elle dominera le monde, les institutions religieuses et, partant les institutions politiques qui, en dépit des rapides évolutions de la démocratie s'en inspirent encore étroitement.

Le P. Bonaventure nous rapporte des nouvelles singulièrement consolantes. La Chine accueille le catholicisme. L'attitude de son gouvernement envers lui, c'est la neutralité, mais une neutralité bienveillante. Le Japon a reçu avec une certaine complaisance le protestantisme. Mais il n'a pas été long à en pénétrer le vide et à voir les germes d'anarchie qu'il récèle; depuis les événements de Corée et le rôle qu'ont joué les missionnaires protestants, il s'en détourne violemment. Il ne reçoit pas encore à bras ouverts le catholicisme; mais les esprits les plus sérieux, chez lui, l'étudient. Ils voient que les chrétiens sont les meilleurs citoyens du Japon, même s'ils refusent à accomplir les rites idolâtres du shintoïsme. Celui-ci est d'ailleurs en pleine décadence. Le culte de l'empereur, défié de son vivant, s'humanise de plus en plus. Les formes sont déjà sensiblement modifiées. Si par hasard il sortait de son palais, les foules, sur son passage, devaient se prosterner le front dans la poussière. Quand le prince impérial est parti pour l'Europe, il y a quelques mois, le cérémonial avait été modifié. On permit aux spectateurs de se tenir debout, mais ils devaient encore garder les yeux baissés, ne les point lever sur le fils de leur souverain, sous peine d'arrestation et de condamnation sévère. Quand le P. Bonaventure a quitté la Chine, il a pu lire de ses yeux des affiches sur les places publiques, au Japon, où il s'est embarqué, invitant les fidèles sujets du Mikado à applaudir son fils à la manière européenne, quand il rentrera. Il est rentré en septembre et les prescriptions impériales ont été suivies. Elles marquent une révolution, même si la presse a négligé de l'enregistrer. Pour remplacer l'idolâtrie des ancêtres, le confucianisme et le boudhisme qui, petit à petit, relâchent leur emprise sur les âmes, il faudra une religion qui enseigne les disciplines morales, indispensables aux orientaux. Quelle sera cette religion? La catholique, sans aucun doute, si les ouvriers sont assez nombreux pour cueillir la moisson. C'est pour venir chercher ces ouvriers au Canada que le P. Bonaventure, à l'invitation de ses supérieurs, a quitté ses chères missions. Le Canada, qui a été découvert, fondé, civilisé par la religion catholique, se voit demander beaucoup, aujourd'hui, parce qu'il a beaucoup reçu. Nous fûmes longtemps un pays de mission; nous avons cessé de l'être, nous devons être un pays de missionnaires.

Mais laisons parler le P. Bonaventure qui a répondu avec la plus grande amabilité à toutes les questions que nous lui avons posées. Plus tard, il mettra lui-même nos lecteurs au courant de l'oeuvre qu'il se propose de fonder chez nous. Il a mûri là-bas, dans cet Orient si propre aux méditations, son plan de campagne qui est compréhensif, gradué et doit, dans quelques années, avec le concours des bonnes volontés, lever annuellement une centaine de missionnaires chez nous.

* * *

"Vous arrivez donc de la Chine... Combien de temps avez-vous été là?" demandons-nous au P. Bonaventure qui, contrairement aux religieux de son ordre, porte la barbe. La barbe, en Chine, commande le respect.

"J'ai passé six ans au Chan-toung, dans le vicariat du Chan-toung oriental, confié aux Franciscains français."

Quelle est la population actuelle de cette province?

"Il y a au Chan-toung plus de 30,000,000 d'habitants. Notre vicariat, pour sa part, en compte près de 10,000,000!"...

Et sur ce nombre, comptez-vous déjà beaucoup de catholiques?

"Nous avons présentement au Chan-toung oriental, environ 17,000 baptisés et près de 19,000 catéchumènes."

Etiez-vous seul Canadien là?

"Non, nous sommes déjà six Canadiens franciscains: le P. Eusèbe Meunier, de Montréal, le P. Prosper Durand, de St-Hyacinthe, le P. Didace Arcand, des Trois-Rivières, le P. Hilaire Gamache, de Montréal, le F. Léon Bayle, de Montréal et votre humble serviteur."

Quelle est donc actuellement l'attitude des gouvernants de la Chine à l'égard de la religion chrétienne?

"On peut dire que c'est une attitude d'indifférence, mais d'indifférence plutôt bienveillante...

"Comme preuve, je pourrais vous citer bien des bons mots des mandarins qui se sont succédés en mon district durant le séjour que j'y ai fait et même mettre sous vos yeux de nombreuses proclamations protectrices signées de leur propre main, en faveur de nos chrétiens en diverses circonstances...

L'Eglise profite sans doute beaucoup de cette liberté qu'on lui donne?

"Assurément!... Voyez plutôt: lorsque je fus envoyé dans ce district, il y a cinq ans et quelques mois, j'y trouvai environ 300 baptisés, 700 catéchumènes et 2 petites écoles... Au moment du départ, en juillet dernier, j'y ai laissé 650 baptisés, près de 10,000 catéchumènes et 70 écoles. Et la situation est là même un peu partout...

Et au point de vue de la tranquillité intérieure?...

"Eh bien, à ce point de vue, on peut dire que la Chine jouit d'une tranquillité relative. Il y a bien de-ci de-là, dans le voisinage des côtes, quelques petits vols, quelques rapts d'enfants, que l'on doit rançonner; et dans l'intérieur, sur les grandes routes et en particulier sur le fleuve Bleu, c'est bien toujours le même brigandage organisé. Que voulez-vous? Cà toujours été comme cela en Chine... Mais la masse du peuple ne s'en trouble pas davantage; elle est tout entière à ses travaux et à son négoce."

Et il n'y a pas espoir de voir disparaître complètement, un jour, ce brigandage?...

"Non; pas que l'on puisse prévoir... A moins, peut-être, du concours militaire modéré d'une puissance étrangère, s'imposant à l'intérieur de la Chine; mais c'est ce que nos Célestes ne souffriraient probablement pas facilement!...

Mais vous venez du Chan-toung... Parlez-nous donc un peu de l'attitude des Japonais à l'égard des Chinois en cette province et réciproquement?

"Dès les débuts elle fut dure et je dirai même un peu agressive et c'est ce qui les a rendus odieux; maintenant, elle semble s'améliorer. Mais les Chinois ne pardonneront jamais aux Japonais cette occupation de la plus belle partie de leur territoire; ils considèrent qu'elle est comme une tâche faite à leur fierté nationale. Aussi, pour cela présentement, ils ne les aiment pas beaucoup et continuent de les boycotter.

Mais peut-on espérer que les Japonais abandonneront jamais cette portion de la Chine, qu'ils ont promis de rendre; y songent-ils au moins?

"Pour y songer, ils y songent et même beaucoup; mais ils ne s'exécuteront vraisemblablement qu'à la dernière minute, par exemple au cas d'une guerre avec l'Amérique et uniquement pour satisfaire la mentalité européenne et pour regagner, si possible, l'amitié des Chinois."

Mais les Japonais désirent-ils réellement la guerre?...

"Ils ne la désirent pas; ils la redoutent même, je pourrais dire; mais ils s'y préparent quand même et fiévreusement. Le fameux traité de Versailles, en effet, leur a appris à se défier des Occidentaux...

Comment cela?

"Vous ne sauriez croire la gifle qu'a donnée à ce peuple naturellement si fier la glose de l'inégalité des races...

Et vous n'approuvez donc pas cette politique exclusive des peuples d'Europe à l'égard des Orientaux?...

"Au point de vue naturel et même religieux, assurément non. Qu'on prenne, si l'on veut, d'autres précautions, qu'on exige même beaucoup — les Japonais seraient prêts à faire immensément à l'heure actuelle pour satisfaire la mentalité des Occidentaux — mais de grâce, qu'on ne s'aventure pas sur un terrain si périlleux; car nous ne savons vraiment pas ce que nous réserve ce Japon offensé...

Et au point de vue religieux, que pensez-vous du Japon?

"J'en pense beaucoup de bien. Mais il serait trop long évidemment de vous exposer ici tous les motifs de mon optimisme.

Mais croyez-vous réellement à la conversion prochaine en masse de la nation japonaise?

"Oui, pourvu qu'on travaille de suite et ardûment; car l'heure en est venue. Les Japonais en 1868, ont fait sans doute une lourde bévue en choisissant les Shintoïsme comme religion d'Etat et en l'imposant au peuple; mais cette bévue, ils commencent maintenant à la recconnaître et ils sont trop intelligents pour en rester là.

"A l'heure actuelle, il est évident pour tous ceux qui pensent au Japon que le Shintoïsme a fait faillite. Pour la protestantisme — qui un moment avait attiré leur attention, — les Japonais en sont également déjà désabusés; les ministres protestants, en effet, dans les récents événements de Corée, ont perdu aux yeux des Nippons le reste de leur popularité. Présentement, la religion catholique seule fixe l'attention des dirigeants japonais; elle seule, à leurs yeux, mérite le véritable nom de religion, elle seule, selon leur propre témoignage, est capable de relier efficacement les hommes à Dieu et de maintenir les sujets dans la constante obéissance à leurs chefs légitimes.

Dans votre campagne de recrutement vous vous proposez donc d'avoir également en vue le Japon tout autant que la Chine...

"Assurément!... Si, en effet, en Chine, l'immense champ de onze vicariats franciscains nous est ouvert, d'autre part, au Japon, Rome vient de nous confier à nous Franciscains du Canada, la desserte exclusive de toute une préfecture: une partie du littoral et toutes les îles du sud jusqu'à Formose. Pour ce motif, nous avons donc songé à pousser d'une façon plus intense ici au pays l'oeuvre de recrutement missionnaire et donner à ceux qui partiront pour ces lointaines contrées une formation immédiate à la fois plus complète et plus pratique..."

Le R. P. Bonaventure sera désormais de résidence au couvent des Franciscains de Montréal, 964 ouest, rue Dorchester, où tous ceux qui s'intéressent à l'oeuvre du recrutement des missionnaires, comme à l'aide aux missions franciscaines en général pourront librement s'adresser à lui pour les renseignements à demander.

Louis DUPIRE.

—Le Devoir.




### Le trefle d'odeur

*Il y a deux objections bien différentes contre le trèfle d'odeur. Les uns disent: On ne peut plus s'en défaire. Les autres: Nous avons semé du trèfle d'odeur et à la troisième année il était tout disparu.*

*Tous les trèfles, moins la luzerne, sont bi-annuels, c'est-à-dire que vous le semez au printemps en bonne condition; toutes les graines lèvent, et après avoir enlevé la récolte d'avoine semée comme grain en terre et récoltée en fourrage vert, vous avez dès l'automne un pâturage très bon. Le printemps suivant la même racine pousse, mais c'est déjà sa dernière tige, et c'est là le secret de la culture de ce trèfle. Comme pour la luzerne vous faites une récolte dès que vous apercevez les premières fleurs.*

*Deux ou trois mois après il recommencera à fleurir. Coupé immédiatement, il vous donne encore une bonne récolte. Mais s'il n'a plus le temps de refleurir de nouveau et produire des nouvelles semences, alors votre trèfle est fini, à moins qu'une partie de votre première semence n'aie germé que la seconde année.*

*Si vous désirez faire de la graine, coupez encore une récolte à la première floraison, et laissez fleurir et mûrir avant de faire votre seconde coupe.*

*Pour faire un pâturage permanent il faut que la plante se resème par elle-même. Pour cela il faut mettre dans ce pâturage assez d'animaux pour tenir l'herbe assez basse; autrement, si votre trèfle monte trop, il deviendra dur et les vaches le laisseront monter. Il faudrait alors le couper et de nouvelles tiges referaient bien vite le pâturage. Cependant il faut que quelques pieds fassent de la graine qui se répande sur le terrain, autrement le pâturage sera bien vite épuisé. Pour semer du trèfle d'odeur il faut donc se rappeler qu'il est bi-annuel. Si vous l'empêchez de faire de la graine pour se resemer, après deux ans vous n'en aurez plus.*

*Si au contraire vous désirez relever votre pâturage ou votre prairie, vous ne devez pas laisser le trèfle se resemer avant de labourer. Si dans votre grain vous voyez apparaitre quelques pieds de trèfle, quelle gentille et bonne mauvaise herbe vous auriez là.*

*En certains endroits on se dit: "A quoi bon ces pâturages? Les animaux ne se vendent plus rien." Ceux qui parlent de cette façon ne connaissent pas la valeur des vaches sur la ferme. Un cultivateur digne du nom vient de sortir d'ici.*

*— Comment vont vos affaires? lui ai-je demandé.*

*— Assez bien. Mais je n'ai que 5 vaches, il m'en faudrait 10 au moins.*

*— Achetez-en donc alors.*

*— Oui, allez donc acheter des vaches. Ceux qui en ont les gardent; ils veulent, avec la vente du lait cet hiver, combler le déficit de la récolte.*

*Ceux qui connaissent les avantages de la culture mixte ont des vaches, des pâturages, du fourrage, des silos, etc., et ne comprennent pas comment on peut faire autrement.*

N.-C. JUTRAS, ptre.

### Le marche

Mardi, 18 octobre. — *Journée désastreuse pour le blé tombé à $1.09¾. Dès l'ouverture du marché la dégringolade était à prévoir. Ouvert à $1.14½, le blé à midi n'obtenait que $1.12. Il ne devait pas tarder à fermer à $1.09¾. Bien que le change fut ferme et qu'il y eut baisse très importante dans les prix, il n'y a pas eu de demande de la part des exportateurs. Les courtiers sont divisés sur la signification du dernier rapport du gouvernement américain. Ce rapport a déjà prêté à plusieurs interprétations. Les uns le considèrent comme indiquant un manque d'approvisionnement aux Etats-Unis de nature à influencer favorablement notre marché, tandis que d'autres affirment que selon ce rapport les Etats-Unis auraient plus de grain qu'on ne le croyait. En général, on est plutôt pessimiste. D'aucuns entrevoient déjà la menace du blé se vendant $1.00 à Chicago.*

*A quoi attribuer cette dernière dégringolade du blé? Il y aurait d'abord l'interprétation donnée au rapport du gouvernement américain. Mais plus important serait, semble-t-il, la menace de la grande grève des employés de chemins de fer américains. Il y a congestion à tous les élévateurs et une pareille grève ne pourrait qu'accroitre cette congestion. On trouve facilement des courtiers qui croient à l'influence future du marché étranger sur notre blé et à une hausse des prix dans un certain temps.*

*Il arrive sur le marché une moyenne de 1,500 à 1,800 chars par jour, bien qu'un grand nombre de fermiers gardent leur grain en réserve, attendant un prix plus avantageux.*

Mercredi, 19 octobre. — *Le marché a été plus stable aujourd'hui. Ouvert à $1.10, il a atteint $1.12¼ pour retomber à $1.10 et finalement à $1.08½. Il y avait meileure demande et surtout meilleure demande de la part des exportateurs. Cette demande pour exportation devrait influencer favorablement le marché, mais il y a toujours la menace de la grève des chemins de fer américains. Les arrivages à Winnipeg rendent de plus en plus difficile de décongestionner le marché. Il est même question de blé à une piastre le minot.*

*Les battages seront bientôt terminés dans les trois provinces. Les effets de la température pluvieuse d'une partie de l'automne se font maintenant sentir dans la qualité inférieure du grain. D'après les agences des chemins de fer, les labours d'automne sont très avancés et au Manitoba ils seront entièrement faits.*

*Il est arrivé aujourd'hui 1,788 chars de blé contre l'an dernier 1,073 à pareille date.*

Jeudi, 20 octobre. — *1,878 chars de blé inspectés aujourd'hui. Marché morne et qui ferme un peu meilleur qu'hier. On dit que l'Argentine, vu la baisse des prix ici, recherche le blé de l'Amérique du Nord. On affirme de plus que l'Equateur cherche à obtenir 5,000,000 de boisseaux de blé de l'Amérique du Nord. La baisse du blé vient de provoquer une autre baisse dans le prix de la farine.*

Vendredi, le 21 octobre. — *Marché ferme et meilleur qui ferme à $1.13. Il y a timidité marquée de la part des acheteurs fort atteints par les dernières baisses. Ils sont convaincus qu'il y aura hausse, mais ils ne s'en tiennent pas moins sur la réserve.*

*Il y a congestion à Montréal, Baltimore, Chicago, Kansas City et Galveston. A Montréal il y a 22 navires dans le port, portant du grain, et incapables de décharger parce que les élévateurs sont déjà encombrés.*

*Il y a aussi 3,300 chars sur la voie. A Baltimore il y a 2,000,000 de boisseaux sur la voie ferrée avec 7,000,000 aux élévateurs. A Chicago, mardi, on comptait 2,809 chars sur la voie.*

*D'Argentine on rapporte que le temps est beau et très favorable à la récolte. Le blé argentin est à la baisse.*

*On affirme que l'Espagne cherche à acheter de notre blé et qu'avant la fin du mois la Grèce demandera à notre marché 1,250,000 minots.*

Samedi, le 22 octobre. — *Le marché aujourd'hui a été trois sous meilleur marché qu'hier. Il y a forte offre avec demande moyenne. Le marché est surtout affecté par les nouvelles de l'Argentine où tout fait prévoir une excellente récolte.*

# Le Marché

**RETAIL**

**"Steers"—**
Excellents ........ $5.00—$5.25
Bons ........ $4.00—$4.75
Moyens ........ $3.25—$3.75
Ordinaires ........ $2.50—$3.00

**"Feeders", "Steers"—**
De choix ........ $4.00—$4.25
Bons ........ $2.75—$3.75

**"Stockers", "Steers"—**
De choix ........ $3.00—$3.50
Bons ........ $2.25—$2.75

**"Oxen"—**
Bons ........ $4.00—$4.50
Moyens ........ $3.00—$3.50
Ordinaires ........ $1.50—$2.50

**"Bulls"—**
Ordinaires ........ $1.50—$2.00
Bons ........ $2.50—$2.75

**Taures de Boucherie —**
De choix ........ $4.00—$4.50
Bonnes ........ $2.75—$3.75

**Taures: "Stockers"—**
Choix ........ $5.50—$6.00
Bons ........ $2.25—$2.50

**Veaux.—**
Bons ........ $4.00—$5.00
Ordinaires ........ $2.00—$3.50
De choix ........ $2.75—$3.00

**Cochons.—**
De choix ........ $10.50—$10.50
Lourds ........ $5.50—$8.50
Légers ........ $10.00—$10.50
Truies ........ $4.50—$6.50
"Stags" ........ $4.00—$4.50

**Vaches de boucherie.—**
De choix ........ $3.25—$3.50
Bonnes ........ $2.50—$3.00
Ordinaires ........ $2.00—$2.25
Pour conserves ........ $1.00—$1.75

**Moutons.—**
Bons moutons ........ $2.50—$4.00
Ordinaires ........ $1.00—$2.00
Agneaux ........ $6.00—$8.00
Ordinaires ........ $3.00—$5.00

**PRODUITS**

**Prix du Gros**

**Oeufs.—**
Frais pondus à l'expéditeur de campagne ........ $ 31—$ 31

**Beurre.—**
Prix du Winnipeg Produce Exchange du 21 octobre—
Crèmerie, "First" $36¾—37½a—36b
Crèmerie, d'entrpôt No. 1 37¼ 37a-36b
Crèmerie, Beurre d'août ........ 37a

**Farine.—**
Lake of the Woods—
Sac de 98 livres ........ $3.90
2 sacs de 49 livres ........ $4.97½
4 sacs de 24 livres ........ $4.07½
Western Canada—Purity—
Sac de 98 livres ........ $3.90
2 sacs de 49 livres ........ $4.97½
4 sacs de 24 livres ........ $4.07½

Ogivie—Royal Household—
Sac de 98 livres ........ $3.90
2 sacs de 49 livres ........ $4.97½
4 sacs de 24 livres ........ $4.07½

Maple Leaf—King's Quality—
Sac de 98 livres ........ $3.90
2 sacs de 49 livres ........ $4.97½
4 sacs de 24 livres ........ $4.07½

**Légumes**
(Les prix mentionnés ici sont ceux des "jobbers" aux fermiers)
Qualités inférieures ........ 45c à 50c
Patates nouvelles. Au char No. 1 f.o.b. Winnipeg ........ 60c
"Jobbers" aux détailleurs—
No. 1. même couleur ........ 80c
Mélangées ........ 70c
Choux. Nouveaux ........ $1.00
Betteraves. Le cent ........ $1.00
Navets. Le cent ........ $1.00
Carottes. Le cent ........ $1.00
Oignons. Le cent ........ $3.00

**Alimentation**
Son. La tonne, pour campagne. .$16.00
Gru. La tonne, pour campagne. .$18.00

**Gruau.—**
Le sac de 80 livres ........ $2.75—$3.00

**Foin—**
Le sac de 80 livres ........ $2.50
No. 1 Timothy ........ $20.00—$22.00
No. 2 Timothy ........ $19.00—$20.00
No. 1 Red Top ........ $14.00
No. 2 Red Top ........ $12.00
Upland, No. 1 ........ $11.00
Upland, No. 2 ........ $9.00

**Paille—**
Blé, avoine ou seigle. En balles $7—$8

Note—Il n'y a pas de demande pour le foin de qualité inférieure. Ces prix sont pour le foin nouveau "f o b", Winnipeg.



# En Province

## ST-JEAN-BAPTISTE

Notre bazar qui s'est terminé le dimanche 16 octobre, a rapporté la somme de $4359. réparti comme suit: Mlle. Yvonne Plamondon, $2439.00 et Mlle. Marie Beaubien, $1775.00. La balance du montant total provient de la vente à l'enchère. Nous remercions donc encore une fois nos deux dévouées candidates ainsi que tous ceux qui ont contribué à nous fournir un si brillant succès.

* * *

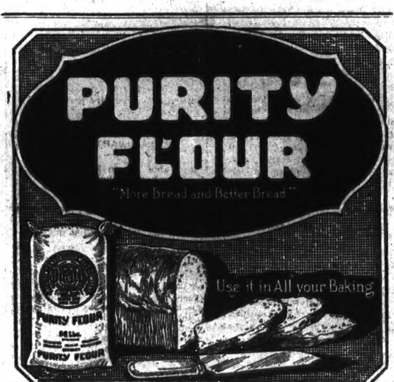
Dimanche, 6 novembre, grand concert donné par M. Jean Riddez de l'Opéra de Paris. Nous vous invitons tous à venir entendre ce grand et beau chanteur qui pourra certainement vous laisser un bon souvenir de sa visite.

A propos du compte rendu de notre bazar, dans votre journal du 18 oct., "La Correspondance" a fait une malheureuse ommission, en ne mentionnant pas le nom de l'autre candidate qui "elle aussi mérite bien autre chose que de simples éloges". C'est mademoiselle Marie Beaubien, fille ainée de M. Lucien Beaubien, maire de St. Jean-Baptiste, pour la municipalité de Montcalm.

Les citoyens bien pensants qui connaissent ou non la famille, se sont écriés avec surprise: "Quelle est l'autre candidate?" Pourquoi ne l'ont-ils pas nommée? Une donation de dix-sept-cents dollars, $1775.00, pour l'église, mérite au moins une mention honorable et de son nom et de sa personne! Bien qu'elle ait eu peu d'avantages, et peu de temps à disposer, à cause de la maladie de sa mère, la mairesse, — elle a beaucoup fait — cependant il a bien réussi.

A en juger d'après les deux derniers jours dans la salle du bazar, s'il eût duré un jour de plus, elle aurait été la gagnante, d'après toutes les probabilités.






### Cours du grain fourni par
# Le Comptoir Agricole Ltée
**pour la semaine finissant le 24 Octobre 1921**

**PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR**

| Grains | Mardi 18 Oct. | Merc. 19 Oct. | Jeudi 20 Oct. | Vend. 21 Oct. | Samedi 22 Oct. | Lundi 24 Oct |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Blé No. 1 Nord | 1.09¾ | 1.08⅝ | 1.09⅜ | 1.13⅛ | 1.10⅝ | 1.11½ |
| 2 Nord | 1.07¼ | 1.06¼ | 1.07¼ | 1.11⅛ | 1.08⅝ | 1.09¼ |
| 3 Nord | 1.03⅛ | 1.02 | 1.02¾ | 1.06¾ | 1.03⅞ | 1.04¾ |
| Avoine 2 CW | .39⅞ | .39¾ | .40¾ | .41⅜ | .41¼ | .41⅞ |
| 3 CW | .36⅜ | .36¾ | .37¾ | .38⅜ | .38¼ | .38⅞ |
| Orge 3 CW | .54 | .54½ | .55 | .57 | .56½ | .57¼ |
| 4 CW | .49¼ | .49¾ | .50½ | .52½ | .52 | .52¾ |
| Lin 1 NW | 1.73 | 1.74 | 1.75½ | 1.76¾ | 1.76 | 1.75⅞ |
| 2 CW | 1.69 | 1.70 | 1.71½ | 1.72¾ | 1.72 | 1.71⅞ |
| Seigle 2 CW | .84½ | .84 | .85 | .86½ | .85½ | .85½ |
| **Prix sur voie (Track)** | | | | | | |
| Base Blé 1 Nord | 1.08⅝ | 1.07½ | 1.07⅞ | 1.11⅛ | 1.09⅜ | 1.10½ |
| Avoine 2 CW | .38⅜ | .37⅜ | .37⅞ | .38⅝ | .38⅜ | .38⅞ |
| Orge 3 CW | .52⅝ | .53⅜ | .53½ | .55⅛ | .54¼ | .56 |
| Lin 1 NW | 1.72 | 1.73 | 1.76 | 1.76 | 1.74½ | 1.74 |
| Seigle 2 CW | .83½ | .83 | .82⅜ | .85½ | .84 | .84½ |
| **Options** | | | | | | |
| Blé Octobre | 1.09⅝ | 1.08½ | 1.09¼ | 1.13 | 1.10⅝ | 1.11½ |
| Novembre | 1.09⅝ | 1.08¼ | 1.08⅞ | 1.12½ | 1.10⅜ | 1.11½ |
| Décembre | 1.06¾ | 1.05¼ | 1.06 | 1.09⅛ | 1.06¾ | 1.08⅛ |
| Avoine Octobre | .39⅜ | .39¾ | .40¾ | .41⅜ | .41¼ | .41⅞ |
| Novembre | .38 | .38 | .38½ | .39¾ | .39 | .39½ |
| Décembre | .36⅞ | .36⅜ | .37⅜ | .37⅞ | .37⅞ | .37¾ |
| Orge Octobre | .54 | .54½ | .55 | .57 | .56½ | .57¼ |
| Novembre | | .54½ | .5½ | .56½ | .55½ | .57 |
| Décembre | .53⅜ | .53⅜ | .53⅜ | .54½ | .54⅜ | .55 |
| Lin Octobre | 1.73 | 1.74 | 1.75½ | 1.76¾ | 1.76 | 1.75⅞ |
| Novembre | 1.73½ | 1.75½ | 1.77 | 1.77 | 1.75½ | 1.75 |
| Décembre | 1.73½ | 1.74¼ | 1.74 | 1.76 | 1.74¼ | 1.74 |
| Seigle Octobre | .84½ | .84 | .85 | .86½ | .85½ | .85½ |

**Le Comptoir Agricole Ltée**
300 Grain Exchange, Winnipeg, Man.

## Il les employa pour son rhumatisme

### POURQUOI UN HOMME DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE RECOMMANDE LES PILULES DE DODD POUR LES REINS

**N.-P. Molander dit pourquoi il se sent en état de dire que les Pilules de Dodd pour les reins lui ont fait du bien.**

Kitchener, C.-B., le 24 octobre (Spécial).— "Je me sens beaucoup mieux de mon rhumatisme depuis que j'ai commencé à prendre des Pilules de Dodd pour les reins. Elles m'ont fait beaucoup de bien et je suis convaincu que je puis recommander à tous que les Pilules de Dodd pour les reins leur feront du bien."

N.-P. Molander, qui fait cette déclaration, est un citoyen bien connu de notre ville. Cette déclaration et des centaines d'autres du même genre constituent la base de la réputation des Pilules de Dodd pour les reins.

Les Pilules de Dodd pour les reins sont un remède du rein. Ceux qui en ont fait usage s'accordent à dire qu'elles sont bonnes pour les reins. Tous savent que des reins sains sont essentiels à la santé de l'organisme. Les reins éliminent les impuretés que contient le sang. Si ces impuretés demeurent dans le sang, il en résultera des maladies.

Demandez à vos voisins si les Pilules de Dodd pour les reins ne sont pas un splendide remède pour les reins malades.

Les Pilules de Dodd pour les reins: 50 sous la boite ou six boites pour $2.50. Chez tous les marchands ou The Dodds Medicine Co., Limited, Toronto, Ont.

# En Province

## SAINT-ADOLPHE

Amis, avez-vous oublié la date de notre tombola? Ce sera le 5 et 6 novembre. Quelle est la demoiselle qui aura le plus beau panier, et quel sera le plus galant jeune homme pour l'acheter? Nous le saurons dans quelque temps. En attendant ces jours d'amusements, des artistes s'annoncent et promettent leur concours pour le succès de la fête.

* * *

Nous sommes heureux de présenter nos hommages à Mgr Prud'homme, à la veille de sa consécration épiscopale. Sa Grandeur nous a fait, il y a quelque temps, l'honneur d'une visite spéciale, et une réception lui a été donnée au couvent.

X.

## N.-D. DE LOURDES

L'autre lundi avait lieu l'inhumation de M. Antoine Chabbert, un des plus anciens de la paroisse. Très nombreuse fut l'assistance aux funérailles, comme aussi abondant était le décor de deuil dans l'église. M. Chabbert laisse pour le pleurer, outre son épouse, qui est encore vaillante, quatre fils tous mariés et bien établis sur des terres avantageuses. Que toute cette famille veuille bien accepter nos sentiments de condoléance...

* * *

Il se fait des améliorations dans le téléphone, au village; c'est fort bien. Mais que l'ouvrage se fait lentement! Les deniers publics s'éloignent vite quand les ouvriers font trainer le travail. Les contribuables sentent qu'ils doivent y aller de leur concours aux dépenses publiques, mais ils aimeraient que l'administration ait davantage soin de leur bourse.

* * *

Nous aurons bientôt l'avantage d'entendre un chanteur de renom, M. Riddez. On voudra sans doute se procurer le plaisir de connaitre le talent de ce chanteur que l'on ne craint pas de mettre sur le même pied que le célèbre Faust, tant couru en France. Le régal sera très honnête, dit-on; tous pourront donc venir y prendre part.

* * *

Dimanche, 23, nous aurons une séance récréative avec chant et piano. Nous avons hâte d'entendre nos nouveaux acteurs dans une pièce charmante en elle-même. L'année a peu donné aux bourses, on trouvera cependant encore quelques sous pour d'honnêtes récréations. Cela vaut autant, pour le moins, que la vilaine boisson.

* * *

De nouvelles constructions sont en voie depuis quelques semaines. Le village grossit peu à peu. M. Pierre Legourriérec se bâtit une coquette demeure. J'ai compté une demi-douzaine de maisons ajoutées aux anciennes.

* * *

Carnet mondain.—On aperçoit à l'horizon quelques mariages. Ne précipitons rien toutefois quant à cette nouvelle. Je préfère dire la chose quand elle sera faite.

* * *

M. Joseph Moreau, fils de John Moreau, de cette paroisse, s'est porté acquéreur de la maison de pension Jos. Rondeau, autrefois des MM. David, dans le village. Ce serait pour un nouveau magasin, magasin de fer peut-être. Espérons que M. Moreau prospèrera comme les autres, sans leur nuire. Il faut applaudir au développement du commerce dans une paroisse, ce semble.

* * *

Sous le fidèle contrôle de M. Victor Robitaille, la beurrerie est tout à fait active. Que cela continue pour le grand avantage de la place.

* * *

Voilà ce qu'on appelle une poignée de nouvelles à la hâte et sans ordre. Si je savais mieux, je dirais encore autre chose, surtout au sujet de ce que nos futurs députés devraient faire pour le pays... Mais on ne consultera guère un inconnu; la voix du populo serait cependant bien utile pour inspirer des réformes nécessaires aux mandataires du public. Quand ces mandataires représenteront-ils la vraie opinion de leurs électeurs?...

X.

* * *

Hier eut lieu la location des bancs qui ont été faits dernièrement. Quelques places sont montées à dix piastres, mais la plus grande partie se sont misées de $2.50 à $3.50. Il y a encore un certain nombre de places libres.

Voilà donc notre église assez grande pour quelque temps. Cependant cela ne pourra pas rester ainsi, car cet aggrandissement n'embellit pas l'église, et Notre-Dame de Lourdes ne saurait rester longtemps avec une vilaine église, quand la paroisse est une des plus florissantes de la province.

* * *

Monsieur le Curé ne'st pas resté inactif ces derniers temps. Il est promoteur d'une soirée organisée par les jeunes gens de la paroisse pour le dimanche 23 courant. En plus, il a fait certains engagements avec un grand artiste de l'Opéra de Paris pour un grand concert qui aura probablement lieu en novembre. Il a aussi prié des jeunes filles de la paroisse de faire leurs préparatifs pour la soirée qui était promise depuis longtemps déjà. Nous ne pouvons que chaleureusement remercier notre bon pasteur pour le zèle qu'il met à toujours satisfaire aux désirs de ses paroissiens.

* * *

Le trottoir entre l'Union Commerciale et la Banque d'Hochelaga est dans un état pitoyable. Quand il fait mauvais temps, c'est presque impossible de passer sans faire des exercices d'acrobatie. Nos très dévouées membres de la Chambre de Commerce ont déjà fait des démarches pour remédier à cet état de choses, mais on semble avoir l'oreille pas mal dure dans certains endroits.

* * *

La gare est enfin terminée. Des bruits ont couru que Monsieur l'agent devait partir, mais, renseignements pris, ce ne sera que pour trois mois.

Me serait-il permis de suggérer une chose à propos de la station? Quatre-vingt pour cent de la population ignore l'heure d'ouverture et de fermeture de la gare, et il arrive souvent que des personnes venant de cinq ou six milles trouvent porte close. Si une affiche était posée dans une place bien vue et indiquant les heures où on peut voir Monsieur l'agent, cela rendrait service à beaucoup de personnes.

## L'ECZEMA LA TORTURAIT

**A souffert trois ans, jusqu'à ce qu'elle prenne "FRUIT-A-TIVES"**



DAME PETER LAMARRE

Pointe St-Pierre, P. Q.

"Je crois de mon devoir de vous dire tous les bons effets de votre remède sur moi. *L'eczema m'a fait souffrir affreusement durant trois ans.* J'ai consulté plusieurs médecins mais toujours sans résultats.

Ensuite, j'ai employé une boite de *'Sootha-Salva'* et deux boites de *'Fruit-a-tives'*, et mes mains sont guéries. La douleur ne s'est plus jamais fait sentir. Je considère que c'est une guérison miraculeuse, car aucun autre remède ne m'a guérie, et j'ai essayé tous les remèdes connus, sans effet, jusqu'à ce que j'essaye *'Sootha-Salva'* et *'Fruit-a-tives'*.

'Fruit-a-tives' a rafraichi le sang, enlevant la cause de l'affection, et 'Sootha-Salva' a achevé la guérison."

Dame PETER LAMARRE (fils).

50c. la boite, 6 pour $2.50, boite d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens ou envoyé, franc de port, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

## SOUTH JUNCTION

La question de notre tombola occupe tout notre monde. Quelques jours seulement et nous arrivons au 30 et 31 octobre et le 1er novembre, dates précises. Des centaines de personnes ont exprimé le désir d'y assister. Vous êtes tous les bienvenus. Nous comptons sur vous.

Nos dames et demoiselles sont à faire une collection d'objets très utiles et de valeur. M. Henri Boisselle a déjà fait don d'un magnifique petit buffet qu'il a fait lui-même. C'est un bijou.

Quelques personnes sont anxieuses de savoir s'il y a des hôtels ici où elles pourraient se retirer. Nous n'avons pas d'hôtels. Cependant, venez en foule; nous trouverons bien à vous loger.

* * *

J'apprends que M. E. Prévost aura la direction du choeur de chant à l'église, si M. l'abbé Bouvet daigne accepter. M. Prévost possède de bonnes connaissances de plain chant. Je crois que sa nomination sera bien accueillie.

* * *

La compagnie du Canadien Nord doit envoyer un de ses ingénieurs ici sous peu pour affaires importantes. Beaucoup de nouvelles circulent à propos de South Junction comme point de division. C'est le temps d'acheter des lots dans le village. Un M. A. Hickford a acheté plusieurs lots la semaine passée. Il est occupé à construire sa résidence en ce moment.

* * *

M. et Mme Louis Chastagnier, de Wampum, étaient en visite ici dimanche.

## CERCLE SAINT-NORBERT DE LETELLIER

Le 5 octobre, le cercle tenait une réunion, à laquelle eurent lieu les élections, avec le résultat suivant:

Président, Léon Bruyère; Vice-président, Albany Gallant; Secrétaire, Albert Damphousse; Assistant-secrétaire, Vital Boissy; Trésorier, Euclide Désautels, fils; Conseillers: Wilfrid Jubinville et Victor Robert.

Tous les nouveaux officiers, à part l'assistant secrétaire, furent élus par acclamation.

Le Camarade Bruyère fit une revue des travaux du cercle depuis sa fondation, remercia notre dévoué curé d'avoir soutenu l'intérêt parmi les membres et rendu intéressantes nos réunions par ses causeries et ses conseils appropriés, depuis le départ de notre directeur, M. l'abbé Roy. Il souhaita la bienvenue à notre nouveau directeur, M. l'abbé Picton, l'assurant de notre bonne volonté à suivre sa direction. Il dit qu'en entrant dans l'A.C.J.C. nous acceptions d'en suivre le programme, qui est d'étudier, et que si nous voulons en retirer tous les avantages, il fallait faire des efforts pour suivre les réunions ponctuellement.

Après les élections, le directeur traça en quelques mots le programme pour l'année que nous commençons, nous apprendrons à bien connaitre notre pays, et tâcherons de le faire connaitre au dehors, sous ses meilleurs aspects. Nous nous intéresserons aux mouvements de la jeunesse catholique au Canada et à l'étranger. Il insista sur l'économie et l'étude.

Les nouveaux officiers se déclarèrent prêts à faire tout en leur possible pour le succès du cercle, et promirent leur appui au directeur à cette fin.

## ST-JEAN BAPTISTE

Mons. l'abbé Lucien Senez, curé du Lac du Bonnet et ancien vicaire de notre paroisse, nous a rendu visite la semaine dernière. Il nous a longuement parlé de sa nouvelle cure et de l'avenir prospère qu'il prévoit par l'ouverture d'une immense manufacture de bois de pulpe.

* * *

Le bazar s'est terminé, dimanche soir. La salle regorgeait d'un nombreux afflux du monde, qui rendait l'atmosphère étouffante. Quel dommage que la salle n'ait pas été plus grande! Monseigneur l'Archevêque est venu nous causer une agréable surprise, quand il est entré dans la salle. Dans le courant de la soirée, tout le monde était occupé, soit à acheter ou à vendre, afin de faire un dernier effort pour la réussite de l'entreprise. Vers minuit, on annonce que Mlle. Jeanne Plamondon était la candidate gagnante contre Mlle. M. Beaubien. M. le curé ajouta quelques mots de remerciements et nota que le mérite des deux candidates est bien appréciable, car elles se sont beaucoup dévouées à l'oeuvre qu'elles avaient entreprise.

Les recettes nettes et totales ont été de $4300 et sont destinées à la construction de la future église.

* * *

M. l'abbé Mousseau, curé de Ste-Zotique de Montréal et confrère de collège de M. le curé, était de passage au presbytère. Il a fait un brillant sermon à la messe paroissiale.

* * *

Nous aurons la bonne fortune d'entendre chanter M. Riddez, le célèbre baryton de l'Opéra de Paris. Il viendra ici le 6 novembre prochain et le concert commencera vers 7.30 h. et se terminera avant le train de 10 heures, afin de permettre à ceux des paroisses environnantes de retourner le même soir.

**Baptêmes**

15 sept: Marie, Joséphine, Parcélia, fille de Alfred Bertrand et de Emma Paul. Parrain, Philodor Fredette; Marraine, Aldea Bertrand.

2 oct.—Marie, Olivine, Aldéa, fille de Gaspard Pelland et de Joséphine Duhamel. Parrain, Rosarie Comault; marraine, Olivine Sarrasin.

2 oct: Mary, Dorothy, Francis, fille de Charles Begg et de Joséphine Fauconnier. Parrain, H. Fauconnier; marraine, Muriel Begg.

8 oct.: Wilfrid Simon, fils de Oscar Guénette et Brigitte Dandeneau. Parrain, Maximum Guénette; marraine, Elizabeth Bertrand.

18 oct.: Joseph Raymond Rodrigue, fils de Arthur Rajotte et de Marie-Anne Bérard. Parrain, R. Préfontaine et marraine Blanche Bérard.

**Mariage**

19 oct.: M. Télesphore Lambert conduisait à l'autel Mlle. Aurise Plamondon. Une nombreuse assistance était présente. C'est le deuxième de la série des quinze mariages prédits...!! Cette prédiction fait penser sérieusement les vieux garçons qui semblent craindre la livrée du mariage. Mais pourquoi craindre, quand on a sous les yeux l'exemple de vieillards, dont la tête est blanchie par les années, qui convolent pour la troisième fois..!!

**Sépulture**

15 oct: M. James Nelles, cultivateur de Myrtle, Man. fut inhumé ici, samedi passé. Il s'est éteint après une longue maladie, supportée avec une patience toute chrétienne. Quoique très éloigné de l'église, 24 milles, il n'a pas hésité à faire venir le prêtre à son chevet deux fois. Il était âgé de 56 ans.

# ST-BONIFACE



M. L'ECHEVIN J.-A. CUSSON
Candidat à la mairie de Saint-Boniface

## AU COLLEGE

Dimanche prochain, le 30 octobre, tous les anciens élèves du Collège de Saint-Boniface, sont invités à se réunir dans la grande salle du Collège pour présenter leurs hommages à leur ancien confrère, Sa Grandeur Monseigneur Prud'homme, ancien élève du Collège. Quoique cette manifestation soit surtout une réunion d'anciens élèves, les autres amis de Sa Grandeur seront également les bienvenus.

La soirée sera agrémentée d'un petit programme de déclamations, chants et musique.

* * *

Voici quelques-uns des résultats du travail de la semaine dans le cours classique français et le cours commercial:

Philosophie I.—Philosophie: 1er H. Guyot; Philosophie, II, Philosophie: 1er V. Cardin; Philosophie, II, Apologétique: 1er V. Cardin.

Rhétorique A. Anglais: 1er M. Dussault; Rhétorique B. Anglais: 1er P. L'Heureux.

Versification, Auteurs latins: E. Gareau; Anglais: A. Brodeur.

Méthode, Français: N. Parent.

Eléments Latins A. Latin: J. Sabourin; Eléments-Latins B. Arithmétique: F. Bissonnette; Eléments-Latins B. Anglais: G. Laliberté.

Commerce I. Calligraphie: O. McPunes.

Prép. Fr. I. Catéchisme: R. Bernier; Prép. Fr. II. Dictée française: F. Vrignon.

* * *

Voilà bientôt deux mois que nos grands s'escriment au Rugby; il était temps qu'il leur vint un adversaire; il est venu. Dimanche après-midi, il y avait foule sur le terrain, géométriquement divisé à la chaux, et un peu détrempé. Les Tammany Tigers de Winnipeg venaient nous défier. Pendant quelques minutes, le rugby découpa des paraboles dans la grisaille d'octobre: il ne manquait que les axes et l'équation; les joueurs s'alignèrent, trépidants d'émotion et d'enthousiasme. Nos joueurs, choisis depuis quelques jours seulement pour constituer l'équipe d'amateurs manquaient de l'entraînement tactique; mais ils allaient compenser amplement par leur admirable entrain.

Dès le début nous avions l'offensive. Grâce à deux charges de M. Callahan, notre entraîneur, et de G. Marcoux, E. Préfontaine put oser une course endiablée qui porta le ballon-rugby à deux pieds de la limite des opposants. Puis Marcoux fonça une deuxième fois, aidé de notre chef, et il compta nos cinq premiers points. Jobin ajoutait aussitôt un autre point en plaçant le rugby par-dessus les buts.

C'est visible: les Tigers — tout tigres qu'ils se prétendent — ne peuvent arrêter les montées vertigineuses des deux Jobin et de Mulligan. Nos athlètes sont de nouveau à l'attaque et près des limites adverses. C'est alors que notre Vic (Cardin), qui jusqu'ici s'est trémoussé comme un lion dans la jungle, vous happe le ballon ovale, et repérant une brèche dans la défense ennemie, s'y faufile cauteleusement et lestement, et compte cinq autres points pour le Collège. (11 à 0.)

2ie moitié. — Le Collège doit prêter quelques-uns de ses joueurs au Tigers affaiblis. Générosité porte parfois peu de bonheur! Les collégiens ne se sont pas encore aperçus qu'ils ont prêté C. Coupal, qui le transfuge compte cinq points contre nous. Puis Donovan des Tigers, reprenant courage, entre sept points d'enfilade contre nous, grâce à des coups rapides, brillamment exécutés. Nous sommes vaincus: nous avons eu trop bon coeur. A la prochaine fois!

Intérim.

* * *

L'orchestre du Collège de St-Boniface fait de rapides progrès, le nombre de ses membres augmente sensiblement et continuellement. Cependant pour que l'équilibre de cette "future symphonie" soit mis au point, il lui manque encore quelques instruments à corde tels que: un bon violoniste, un altiste (viola), un violoncelliste, un contrebassiste.

Des musiciens amateurs aimablement disposés à prêter leur gracieux concours de façon permanente et jouant de l'un de ces instruments seront les bienvenus. Ils pourront se présenter au Révérend Père Mongeau au Collège de St-Boniface et peuvent être certains, d'être bien accueillis. Des répétitions ont lieu tous les dimanches matins à 10 heures 30, et il est à noter que tous les membres actuels de l'orchestre y assistent, non seulement avec une louable exactitude, mais surtout avec un véritable plaisir. Il n'est point nécessaire de les prier de venir, l'esprit de camaraderie qui règne dans ce petit groupe, joint à l'attrait de faire de la bonne musique leur suffit amplement (et le jazz n'est pas admis!!!) Et puis, les Révérends Pères Jésuites encouragent ces bonnes volontés, de sorte qu'il ne leur manque rien pour que leur bonheur soit complet! Pardon! Il leur manque encore un violon, un alto, un violoncelle, et une contrebasse à corde, mais il leur manquait bien autre chose, il y a seulement trois ou quatre semaines et ces "autres choses" ont fait leur apparition avec tant d'empressement qu'il y a peu de doute que les quatre autres camarades demandés vont accourir avec vitesse et précipitation — et compléter l'orchestre. N'allons cependant pas jusqu'à craindre qu'ils ne viennent en si grande foule que nos amis les Pères du Collège, doivent empêcher les postulants de se battre pour être admis! Nous ne sommes tout de même pas optimistes à ce point.

Bref, avis aux amateurs musiciens.

Lundeu.

## PARTIES DE CARTES DES FORESTIERS CATHOLIQUES

Jeudi dernier, était la 3e partie de la Première Série de Cartes des Forestiers. Cette partie donna les résultats suivants:

Prix de Cartes, pour Dames, remporté par Mlle. A. Laurin (20 parties sur 24); prix de Cartes, pour Messieurs remporté par M. Jos. N. Senez (17 parties sur 24), qui a détaillé avec MM. C. A. Biron et C. Loiselle. Le premier prix de la rafle fut gagné par Mlle. H. Lafrenière, et le deuxième par M. C. T. Jestadt.

Mme. H. Bellefeuille est revenue en tête de cette série, avec un record de 45 parties sur 72 parties jouées, et M. Jos. N. Senez est en tête de cette série, du côté des Messieurs, avec également 45 parties sur 72 parties.

Dimanche dernier avait lieu la 3e partie de la Série du dimanche. Les gagnants de cette partie sont comme suit: — Premier prix de cartes pour Dames, ($2.00.) gagné par Mlle. Yvonne Bélanger (18 parties sur 24); deuxième prix de cartes pour Dames, ($1.00) gagné par Madame A. Dufault (17 parties sur 24); premier prix de cartes pour Messieurs ($2.00) gagné par Monsieur Albert Furgeon (17 parties sur 24); deuxième prix de cartes pour Messieurs ($1.00) gagné par M. E. Clément (16 parties sur 24) qui a détaillé avec MM. A. Saussereau et W. Turgeon. Le premier prix de la rafle a été gagné par M. G. Gastonguay, qui a détaillé avec M. V. Bourbonnière; le deuxième prix de la rafle a été gagné par M. Cairns, qui a détaillé avec M. G. Genthon.

Mlle. V. Dion, Mlle. L. Baillargeon, et M. C. A. Biron sont en tête pour les deux premières parties de la Série du Dimanche (le résultat de la 3e partie de cette série n'est pas fait).

L'encouragement qu'on donne aux Forestiers Catholiques ne diminue pas, car il y avait 35 tables dimanche dernier. Cela prouve que les parties de cartes des Forestiers sont "runnées" justement et correctement: you bet, ça c'est vrai. Merci donc, grandement, à tous ceux qui nous encouragent.



M. LE DOCTEUR LAURENDEAU
Candidat à la mairie de Saint-Boniface

## SACRE DE MGR PRUD'HOMME

### Programme musical

A l'occasion du sacre de Mgr Prud'homme, le choeur de la cathédrale exécutera le programme suivant:

Entrée, orgue: Marche Pontificale de "Lemmens".

Ecce Sacerdos: Habetts.

Messe: Boyer.

Litanie des Saints harmonisées: Dorval.

Solistes: A. Potvin, L.-S. Hélie.

**Messe pontificale, dimanche**

Ecce aSceerdos: Habetts.

Messe: Boyer.

Offertoire. "Ave Verum": Dubois.

"Christus Vincit": A. Kune.

Sortie, orgue: "Marche solennelle": Mailly.

G. Dorval, organiste; L.-S. Hélie, directeur du choeur de chant.

## INVITATION

La Maison Blanche invite tous ceux qui viendront à Saint-Boniface à l'occasion des fêtes de cette semaine à venir visiter ses magasins à rayons, où l'on s'efforce de toujours mettre le français à l'honneur.



M. LE DOCTEUR TASSE
Candidat à la mairie de Saint-Boniface

*Au Collège de Saint-Boniface: "CRISE D'AME", de Paul Duval, pénétrante étude d'un problème canadien contemporain. "La meilleure part", de J. Richer, lever de rideau. En l'honneur de Sa Grandeur Mgr Pietro di Maria, Délégué Apostolique au Canada. Vendredi, 28 octobre, à 8 heures précises. Sièges réservés, 75 sous; entrée, 50 sous. Billets en vente au Collège.*

## A LIRE

L'annonce de la maison Lavoie, qui offre d'excellent tabac à bon marché.

## SERVICE ANNIVERSAIRE A LETELLIER

Le service anniversaire de feu M. l'abbé Defoy sera chanté à Letellier le 3 novembre prochain. Les messieurs du clergé et les amis du regretté défunt sont invités.

## PIPES POUR DAMES

En Angleterre, où des concours publics sont organisés entre fumeuses de cigarettes. Le dernier, doté de plusieurs prix appréciables, vient d'avoir lieu à Londres ces jours-ci. Ce fut une jeune fille qui emporta la palme de "la plus jolie tabatière."

Au surplus, ces dames, les Anglaises toujours, ne s'arrêtent pas en si beau chemin. La cigarette ne suffit plus. Elles ont adopté la pipe. Oui, la pipe, et pour elles les fabricants ont inventé des pipes de luxe aussi élégantes qu'elles sont coûteuses.

Une correspondante anglaise de la Gazette écrit ce qui suit à ce sujet: "J'ai vu, dans un ou deux magasins à tabac, des pipes de bruyère merveilleusement ornementées, et qui coûtent jusqu'à 50 guinées (250 dollars) l'une. Une d'entre elles est de bruyère sertie de diamants incrustés dans de l'or et du platine. Une autre est incrustée de perles formant monogramme. Ces pipes sont menues et ne contiennent de tabac que pour quelques bouffées."

Tout de même, comme nous nous rapprochons des temps où les squaws fumaient la pipe autour du wigwam dans la plaine américaine!

A quand le tabac à chiquer inséré dans un étui d'or et de platine monté de diamants du Cap? Cela viendra, pourtant!





## En Province

### SAINTE AMELIE

Baptême

[illegible]

réussir à se débarrasser de ses biens. Ça été un encan tout-à-fait réussi du commencement à la fin.

* * *

L'Ecole le Coq, qui était fermée jusqu'à présent, faute d'institutrice, a repris ses classes cette semaine sous la direction de Mlle Therrien. Toutes nos écoles sont maintenant rouvertes aux enfants, qui ont à coeur de s'instruire, aux parents de voir à ce que leurs enfants soient assidus à l'étude, au travail, et à ce qu'ils ne manquent de classes pour des raisons plus ou moins valables.

### LETELLIER

Résultat des Examens du mois de septembre de l'école intermédiaire d'Inverness.

Ont obtenu les premières places — (1) Au Grade XI: Mlle Marthe Copeland, Chimie 84%, Géométrie 74%, Histoire 60%, Géographie Physique 75%, Littérature (Henry V) 55%, Composition 50%, Algèbre 97%. Total 525.

(2) Au Grade X: Mlle Marie Ange Breton, Grammaire 99%, Musique (Théorie) 87%, Epellation 86%, Racines Latines 86%, Histoire Générale [illegible], Arithmétique 84%, Physique [illegible], Géométrie [illegible], Composition 74%, Botanique 66%, Algèbre [illegible]. Total 887.

(3) Mlle Annette Boisvy, Racines Latines 100%, Grammaire 70%, Dessin [illegible], Géographie 64%, Histoire Générale [illegible], Composition 45%, [illegible] 49%, Arithmétique [illegible].

Au Grade VIII: (4) Mr Louis Forest, Histoire 84%, Arithmétique [illegible], Géographie 65%, Agriculture [illegible], Grammaire 100%, Composition [illegible], Lecture 72%, Grammaire [illegible], Epellation [illegible].

### EAST KILDONAN

[illegible] fort joyeuse [illegible] cartes, jeu [illegible] dans la salle [illegible] de Saint Alphonse [illegible] nombreuse [illegible] on ajouta 22 tables de jeu pour donner satisfaction à tous ceux qui manifestèrent le désir de participer au concours. Voici les noms des gagnants de cette partie de whist.

1er prix des Dames, Mme F. Avery, 2e prix, Mme E. Taylor. Le prix de consolation fut gagné par Mlle Evelyn Marenzo.

Messieurs: 1er prix, gagné par H. Desroches, 2e prix, J. Alcott. Consolation, C. Travis.

M. le Curé J. Kane remercia les personnes qui viennent nous encourager pour le soutien de notre école catholique.

Revenons, nous aimons à vous voir. Donc à jeudi prochain, le 27 courant.



### STE ANNE DES CHENES

Le 1er novembre, jour de la Toussaint, aura lieu après les vêpres, à Sainte-Anne des Chênes, la bénédiction solennelle de la croix du monument élevé à la mémoire de M. l'abbé Louis-Raymond Giroux, fondateur et premier curé de la paroisse.

M. l'abbé L. R. Giroux a été curé de Sainte-Anne pendant plus de quarante ans; il en a fait une des belles et florissantes paroisses de l'Ouest. Il a desservi en même temps les missions de Lorette, de La Broquerie, de Thibaultville et de Sainte-Geneviève, et plus tard celles du Lac des Bois, du Portage du Rat, du Lac La Pluie et de Fort Francis.

Trois oeuvres attesteront à jamais son zèle et son dévouement: la construction de l'église actuelle, dont la paroisse a droit d'être fière; l'organisation des pèlerinages au sanctuaire de Sainte-Anne; la construction du couvent des Soeurs Grises, qui a donné l'éducation à un grand nombre d'enfants de la paroisse et des paroisses voisines.

Qu'on prononce aujourd'hui devant ceux qui l'ont connu le nom de M. l'abbé Giroux, ils n'ont qu'une voix pour louer son dévouement, son zèle, sa bonté.

Dans son testament il a exprimé le désir de dormir son dernier sommeil aux pieds de la croix du cimetière, au milieu de ses chers paroissiens. La vieille croix est tombée; une autre plus grande, plus belle, s'élève maintenant au milieu du cimetière. C'est à ses pieds que repose le corps du vénéré pasteur; c'est par elle, par ce monument qu'il continuera de rappeler à ses enfants les espérances éternelles.

La bénédiction solennelle de ce monument aura lieu dans l'après-midi de la Toussaint, le 1er novembre. Voici l'ordre de la cérémonie:

A 3 heures, vêpres et salut du Saint Sacrement.

Procession au cimetière, au chant de "Aimons Jésus pour nous en croix".

Bénédiction de la croix du monument.

Allocution par Mgr Cherrier.

Chant du "Libera" pour l'âme du regretté pasteur.

A tous ses parents, à tous ses amis, à tous ceux qui l'ont connu, nous adressons un pressant appel: venez à Sainte-Anne le 1er novembre, venez vivre un instant par la pensée les années heureuses pendant lesquelles vous avez bénéficié de la bonté et du zèle de notre vénérable curé. Dans son testament il vous a demandé de ne pas l'oublier. Venez une fois encore honorer sa mémoire, et déposer sur sa tombe l'aumône d'une prière.

### SIR LOMER GOUIN SERA CANDIDAT DANS LAURIER

**L'ex-premier ministre de la Province de Québec revient à la politique — Convention libérale**

Montréal, 19. — Sir Lomer Gouin, ancien premier ministre de la province de Québec, sorti de la politique provinciale depuis plus d'un an, rentrera dans la politique fédérale à l'occasion des prochaines élections. Il sera candidat dans la division Laurier-Outremont pour remplacer M. Du Tremblay, qui se retire de l'arène politique. Le nom de Sir Lomer fut mentionné à un caucus libéral qui eut lieu vendredi soir à la résidence de M. Gouild. Une délégation alla trouver l'ex-premier samedi à son bureau et lui demanda de se porter candidat aux prochaines élections fédérales. Sir Lomer répondit qu'il accepterait cette offre et qu'il se présenterait s'il était choisi par une convention régulière. Cette convention aura lieu jeudi soir à l'hôtel de ville du Mile End.

A la délégation qui alla trouver Sir Lomer pour lui offrir la candidature de Laurier-Outremont, M. Gouin répondit ainsi:

"Quand j'ai quitté Québec j'avais résolu de ne plus me mêler de politique. Depuis lors, et surtout depuis que le gouvernement d'Ottawa a annoncé les élections fédérales, mes amis ont insisté pour me faire entrer de nouveau dans l'arène politique. Ils m'ont représenté qu'ils aimeraient à me voir au fédéral et quelques-uns ont prétendu que c'était de mon devoir d'agir ainsi. Je n'ai pas la prétention de croire à toutes les bonnes choses que l'on peut dire de moi, mais j'ai cependant la satisfaction d'avoir rendu service à ma province et à mon pays et d'avoir servi les deux fidèlement et loyalement. De tous les compliments qui m'ont été offerts, celui que vous me présentez, ce matin, m'est le plus précieux et j'accepterai de me porter candidat dans Laurier-Outremont si je suis choisi comme tel par une convention régulière des électeurs de cette division. Lorsque j'étais à la tête du gouvernement provincial j'ai toujours insisté pour que les électeurs tiennent de telles conventions. Maintenant que je ne suis plus dans le rang je dois à ceux qui m'ont supporté vaillamment et aidé durant tant d'années de ne pas me départir de cette règle. Si donc la convention libérale qui doit être tenue sous peu me choisit, je serait candidat dans Laurier-Outremont."



### JEANNE MANCE

Parmi les services qu'aura rendu l'Oeuvre des Tracts, il faudra placer au premier rang celui de nous avoir mieux fait connaître quelques-unes des grandes figures de notre histoire. L'an dernier c'était celle du docteur Painchaud, fondateur au Canada de la Société Saint-Vincent de Paul; il y a quelques mois venait celle de la Vénérable Marguerite Bourgeoys, et voici que maintenant apparait celle de l'admirable Jeanne Mance. Combien connaissent réellement la fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal: sa pieuse jeunesse, son amour de la croix, son zèle pour les âmes, son dévouement au début de la colonie, ses dernières années marquées du sceau divin de la souffrance. Une plume anonyme, mais où transparait l'esprit délicat et généreux d'une des soeurs de Jeanne Mance a tracé à grands traits cette vie édifiante. Qui aime son pays la lira. Il s'attachera davantage à son passé glorieux. Cette brochure ne se vend que 10 sous; $6.00 le cent; $50 le mille. A l'Oeuvre des Tracts, 1300, rue Bordeaux, Montréal. Tél. St-Louis 7327.

## PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 30 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A VENDRE à des conditions faciles et prix réduit: un Tracteur Hinson tout neuf. S'adresser à la Liberté, Casier postal 3131, Winnipeg, Man.

NOUVEAU TERME COLLEGIAL de jour et de soir. Lundi et mardi prochain. Inscrivez-vous aujourd'hui. Winnipeg Business College, Fort et Portage, Winnipeg. Tél. A 1672.

Pour vos réparations de montres et bijouteries, allez chez L.-E. Fleury, (Successeur de Eug. Boismenu), 44, Av. Provencher, Saint-Boniface, horloger-bijoutier. Assortiment complet de bijouteries et montres à des prix défiant toute compétition. Réparations garanties.

A VENDRE—Deux maisons rue La Vérendrye. Bonnes conditions. S'adresser à Mme J.-B. Joyal, 176, LaVérendrye, Saint-Boniface.

ON DEMANDE un magasin à louer dans un centre canadien-français du Manitoba ou de la Saskatchewan. Prière de donner dans la première lettre tous les renseignements concernant la bâtisse, prix du loyer, etc. S'adresser à Albert-J. Béland, Casier postal 111, Winnipeg. Tél. A 6612.

BEAULIEU et CIE annoncent à leurs nombreux clients qu'ils viennent d'ouvrir un étal de boucherie à leur épicerie, 504, rue Desmeurons, Saint-Boniface. Toujours en mains viande de première qualité.

UNE DAME DEMANDE une place de servante ou travail à la journée. S'adresser à la Liberté.

A VENDRE—160 acres à Sainte-Geneviève, 30 acres en culture, ½ mille de l'église et de l'école, de la fromagerie, 3 milles de la gare. Accepterait auto et balance à termes faciles. S'adresser à Z. Brabant, Saint-Boniface. Tél. N 1434.

### HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

M. l'abbé Jubinville, curé.

Messes: dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

## SACRE-COEUR

### Partie de cartes

Mardi dernier, les demoiselles de la Société des Enfants de Marie donnèrent la troisième partie de cartes de la série. Elle fut, comme toujours, une des soirées les plus attrayantes. Ce fut un succès, car elle donna la jolie somme de $49. Une assistance nombreuse remplissait la salle.

Il y eut aussi un joli programme. Mme Camille Ste-Marie rendit deux belles chansons. Mlle McLeod, accompagnée par Mlle A. Dostert, exécuta deux jolis morceaux de violon.

Un succulent goûter fut servi, et la soirée se termina par la distribution des prix dont les heureux gagnants sont les personnes dont les noms suivent:

Dames: 1. Mlle Antoinette Patenaude; 2. Mlle Eveline Chaput.

Messieurs: 1. M. L.-P. Brunelle; 2. MM. L. Latourelle et J.-A. Guy.

Prix d'entrée: Dames, Mlle Smith; Messieurs, Thomas Olivier.

* * *

Dimanche dernier nous avions le plaisir d'avoir comme célébrant à la grand'messe, le R. P. Brassard, directeur de l'école de Fort Francis, Ont. On remarqua aussi que le choeur de chant s'est déjà mis à l'oeuvre. Il rendit avec succès un "Ave Verum" en parties.

* * *

Mardi prochain aura lieu la cinquième partie de cartes de la série. Elle sera organisée par les Dames de Ste-Anne. On nous promet une agréable soirée.

Dimanche prochain aura lieu une assemblée générale du Cercle Portelance, après laquelle aura lieu l'ouverture de la salle d'amusements. Tout jeune homme désirant faire partie du Cercle n'aura qu'à se présenter à l'assemblée.

* * *

### Décès

Mme Dr Phénix, décédée à Saint-Georges, Henryville, Province de Québec, à l'âge de 67 ans. Elle était la soeur de M. Joseph Lecomte, de notre paroisse.

Mme Alfred, décédée à Saint-Boniface, à l'âge de 76 ans. Elle était la mère de Mme Guillemain, de notre paroisse.

* * *

### Bazar diocésain

Voilà donc le bazar diocésain qui approche. Il n'a d'autre but que de faire la charité à l'égard des malheureux. Les mots charité et malheureux doivent faire vibrer la corde la plus sensible de nos coeurs parce que nous sommes humains. Etant humains, il est naturel que nous une puissions pas voir nos semblables dans la détresse. En outre, parce que catholiques, il nous appartient de prêcher l'exemple du plus sublime dévouement dans la charité.

Songez donc aux orphelins qui sont privés des secours ordinaires, aux orphelins de moins de cinq ans, nés de familles catholiques et qui sont confiés à la surveillance de personnes qui n'ont pas nos croyances; songez aux enfants pris par le vice et trouvés coupables et qui sont enfermés dans des institutions neutres où on ne leur donne aucune instruction religieuse. Comment les amener dans la bonne voie? Est-ce que nous catholiques ne sentirons pas le désir d'aller à leur secours?

Ecoutons l'appel de notre archevêque qui est l'appel de l'Eglise, et qui nous demande notre concours pour les oeuvres de charité, surtout à l'occasion de ce grand bazar. N'oublions pas que ce bazar n'a pas d'autre but que de faire la charité.

* * *



### LA MAISON CLAUDE DENIS

La maison Claude Denis, de Winnipeg, informe ses clients et amis que, contrairement à certains bruits, elle est entièrement indépendante et ne dépend d'aucune maison similaire de la ville.

### HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé. R. P. W. Vézina, O.M.I., vicaire.

Messes: le dimanche: 7 h. 30 et 9 h. Grand'messe à 10 h. 30. Office du soir: Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.